



ACF - INTERNATIONAL NETWORK

INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PRINCIPES D'INTERVENTION



INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PRINCIPES D'INTERVENTION

UNE OBSESSION : LUTTER CONTRE LA FAIM

Depuis 1979, ACF-IN* oriente ses actions au service des personnes démunies, des exclus, des plus vulnérables de la planète majoritairement recensés dans les pays les moins développés. Assistant en priorité ceux qui sont au seuil de la mort, dont l'organisme totalement modifié puise sur leurs dernières réserves pour survivre.

Au sein d'une population meurtrie par les conflits, les maladies, les drames sociaux, les catastrophes naturelles, écologiques, les oubliés de la croissance, les cibles de la faim sont toujours plus nombreuses en dépit des efforts de la communauté internationale.

Le droit à la nourriture [ou droit à l'alimentation] est reconnu depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948.

Au Sommet mondial de l'alimentation, en 1996, les chefs de 185 pays et la Communauté Européenne ont réaffirmé, dans la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, «le droit de chaque être humain d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim». Ils ont en outre proclamé leur volonté de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015.**

ACF-IN s'engage dans cette perspective optimiste, que nous voudrions tant rendre réaliste, avec des équipes pluridisciplinaires présentes dans les pays les plus affectés par la faim.

Cette lutte se matérialise par des programmes alimentaires, programmes de soutien économique, d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'éducation à la santé et à la nutrition, de promotion à l'hygiène, de soutien psychosocial s'inscrivant dans le court terme mais aussi accompagnant les populations vers l'autosuffisance.

Les programmes de « sécurité alimentaire » font partie prenante de la panoplie de nos réponses au fléau de la faim et l'édition de ce livre couvre une partie de ce spectre d'intervention :

- Comprendre les **concept de sécurité alimentaire**
- Mieux appréhender le cycle de projet et l'**analyse de la sécurité alimentaire**
- Consolider l'alerte par la mise en place de **systèmes de surveillance**
- Répondre aux urgences de manière pertinente à travers des **programmes d'aide alimentaire ou des interventions monétaires**
- Développer les capacités des populations sur le moyen terme en leur offrant l'opportunité d'activités génératrices de revenus et sur le plus long terme en développant leurs moyens de **production agricole et leur autosuffisance**.

Ces livres reflètent quelques aspects de notre savoir faire en sécurité alimentaire. D'autres viendront compléter cette collection issue de nos pratiques et réflexions de terrain, fruit de nos tâtonnements, des multiples expériences tentées avec nos partenaires du sud - remerciés ici pour leur patience, leur ténacité et leur courage - et capitalisées par nos équipes dans plus de quarante pays d'intervention et regroupés au sein des Départements Techniques et Recherche d'ACF-IN.

Nous souhaitons que ce partage d'expériences conduise à faire évoluer les pratiques et améliorer la qualité des programmes conduits sur le terrain.

* Action contre la Faim International Network : réseau humanitaire liant les cinq sièges occidentaux d'ACF

** Source : Site Internet de l'AIDH « Association Internet pour la promotion des Droits de l'Homme » <http://www.aidh.org/index.htm> ; site Internet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, mai 2001, <http://www.fao.org>

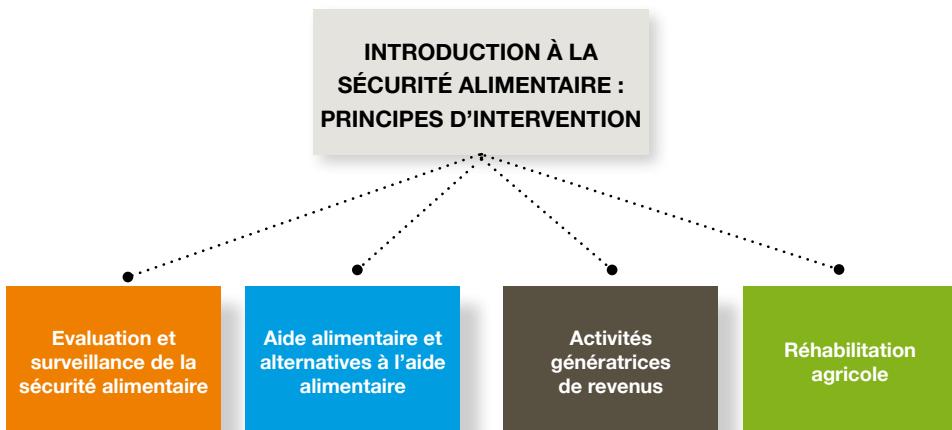
OBJECTIF DU LIVRE

Constituer un document de référence présentant les principes d'intervention pour toutes les activités liées à la sécurité alimentaire, de l'évaluation initiale à la mise en œuvre d'un programme.

SOMMAIRE	7
PREAMBULE	8
INTRODUCTION	8
DEFINITIONS ET CONCEPTS CLES	9
Chapitre 1: INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	15
I. La Sécurité alimentaire chez Action contre la Faim	16
II. Contextes d'intervention	17
Chapitre 2 : ÉVALUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	25
I. Introduction : Quel type d'évaluation ?	26
II. Objectifs et directives pour une évaluation de la sécurité alimentaire	27
III. Conclusion d'une évaluation de la sécurité alimentaire	32
IV. Recommandations – propositions d'actions suite à l'évaluation de la sécurité alimentaire	33
Chapitre 3 : SURVEILLANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	35
I. Objectif et pertinence du système de surveillance d'ACF-IN	36
II. Procédures	37
III. Principes d'analyse et utilisation de l'information	37
IV. Suivi, évaluation, impact des programmes de sécurité alimentaire	38
Chapitre 4 : ORGANISATION DES PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE	41
I. Aspects logistiques	42
II. Aspects administratifs	42
III. Equipe (recrutement, formation, suivi, motivation)	42
IV. Participation communautaire et renforcement des capacités locales dans les programmes de sécurité alimentaire	42
Chapitre 5 : QUESTIONS FREQUÉMMENT POSÉES	45
I. Qu'est-ce qu'une évaluation de la sécurité alimentaire ?	46
II. Comment la sécurité alimentaire agit-elle en interaction avec les autres secteurs techniques ?	46
III. A quel moment un programme de sécurité alimentaire devrait-il commencer et se terminer ?	46
IV. Quels sont les critères pour déterminer la vulnérabilité d'une population ?	46
SCHÉMAS	47
TABLEAUX	47
ANNEXES	47
BIBLIOGRAPHIE	58

PREAMBULE

Ce livre fait partie d'une série sur la sécurité alimentaire développée par Action contre la Faim (ACF-IN¹) et est basée sur la capitalisation d'expériences et d'études menées ces dix dernières années sur le terrain. Cette série étudie et développe les aspects spécifiques des différents programmes de sécurité alimentaire, et plus particulièrement les outils techniques qui peuvent être utilisés au cours de projets précis. Chaque livre peut être lu séparément ou peut être complété et consolidé par les autres. Tous ces livres constituent le « kit sécurité alimentaire » qui se présente de la manière suivante :



Ces ouvrages s'adressent à un public averti, notamment celui de la communauté humanitaire internationale, des équipes techniques et opérationnelles sur le terrain et à toute personne souhaitant s'informer sur la sécurité alimentaire au niveau international. Chaque ouvrage contient un sommaire détaillé avec des exemples des différents outils utilisables pour la mise en œuvre des programmes et un glossaire des terminologies techniques. Les questions les plus fréquentes y sont traitées afin de donner au lecteur une réponse rapide aux points clés soulevés à travers le document. Cette série peut être aussi complétée par des documents concernant d'autres types de programmes de sécurité alimentaire développés dans les domaines du développement et de la recherche in situ (par exemple : la sécurité alimentaire en contexte urbain, en environnement pastoral ou encore d'autres sujets tels que la participation communautaire ou les interventions monétaires). Tous ces livres sont susceptibles d'être complétés ou améliorés à tout moment selon le développement du département sécurité alimentaire d'Action contre la Faim et les évaluations internes et externes des différentes activités en sécurité alimentaire.

1 / ACF-IN est le réseau international comprenant ACF Canada, ACF France, ACF Espagne, ACF Royaume Uni et ACF USA. Le réseau international partage une charte commune et des objectifs globaux.

INTRODUCTION

Cet ouvrage est le premier livre d'une série sur la sécurité alimentaire publiée par ACF-IN et devrait servir d'introduction aux **Principes d'Intervention** et de Mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire. Comme il s'agit d'une introduction générale à la sécurité alimentaire, le lecteur trouvera dans cet ouvrage les bases fondamentales permettant de comprendre la logique qui détermine l'intervention en sécurité alimentaire chez ACF-IN et les théories sur lesquelles les actions sont basées.

Le chapitre 1 présente une introduction brève à la sécurité alimentaire et passe en revue quelques principes clés essentiels pour comprendre les concepts et les approches fondamentales utilisées dans les programmes de sécurité alimentaire. Ces concepts sont développés dans le chapitre 2, abordant l'approche générale pour les évaluations en sécurité alimentaire, qui constitue le point de départ pour identifier les besoins et les modes d'interventions.

Le chapitre 3 se concentre sur les concepts clés liés à la surveillance de la sécurité alimentaire. Reconnaissant que les personnes vivent dans un système évolutif et dynamique, il est effectivement nécessaire d'établir un système régulier de suivi de sécurité alimentaire au-delà de la simple collecte de données (les outils méthodologiques qui peuvent être utilisés pour ces deux objectifs sont donnés dans le livre *Évaluation et Surveillance de la Sécurité Alimentaire*).

Le chapitre 4 présente les principes généraux pour la mise en œuvre, le suivi (monitoring) et l'évaluation de l'impact des programmes (les outils spécifiques et les détails de chaque type de programme de sécurité alimentaire se trouveront dans les autres livres de la série).

Enfin, le chapitre 5 répond aux questions les plus fréquemment posées avec des réponses concises au sujet de l'information qui a été plus précisément développée tout au long du livre.

REMERCIEMENTS

Il est impossible de nommer chaque personne ayant contribué à la rédaction de cette étude. La méthodologie et les exemples illustrés sont une compilation des expériences vécues par des centaines d'expatriés et d'équipes nationales d'ACF-IN depuis plus de dix ans. Un remerciement spécial est exprimé à ceux et à celles qui ont travaillé au département sécurité alimentaire aux sièges de ACF-IN et à tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à développer ce département et à poser les fondations de cette série sur la sécurité alimentaire. Rien n'aurait été possible sans l'implication des communautés qui nous ont accompagné dans leur développement en dépit des épreuves qu'elles traversaient.

Ce livre a été mis à jour par Lisa Ernoul en coordination avec une équipe de relecture composée de Ludovic Bourbé, Caroline Broudic, Hélène Deret, Neil Fisher, Claude Geraets, Carole Lambert, Kate Ogden, Morwenna Sullivan, Marta Valdes, Sabrina Valy et Devrig Velly.

DEFINITIONS ET CONCEPTS CLES

• DE LA FAIM À LA MALNUTRITION •

Faim : situation dans laquelle une personne ne peut pas obtenir une quantité adéquate de nourriture, même si le manque ne dure pas suffisamment longtemps pour causer des problèmes de santé (Presidents Task Force, 1984).

Famine : épuisement total de nourriture ou nourriture inaccessible dans une zone donnée, pour une population entière avec risque de décès dans un délai court.

Malnutrition : état physiologique anormal du à un régime alimentaire mal équilibré (déficience ou excès) en quantité et /ou en qualité. (PRUDHON C, 1999).

• **Malnutrition chronique (retard de croissance - stunting)**

La malnutrition chronique cause un retard de la croissance, ce qui entraîne un indice taille/âge inférieur à la moyenne. Elle est due à des carences nutritionnelles chroniques ou temporaires (énergétiques ou en micronutriments) et/ou peut être aussi la conséquence d'une exposition à des infections répétées. Elle peut aussi être due aux mauvaises conditions de vie, qui entravent (ou ont entravé) la croissance de l'enfant.

• **Malnutrition aiguë (atrophie - wasting)**

La malnutrition aiguë entraîne un indice poids/taille inférieur à la moyenne et/ou la présence d'un œdème bilatéral et reflète la situation nutritionnelle actuelle de l'enfant. Elle est due à des carences nutritionnelles (faible apport ou mauvaise absorption). Les programmes d'Action contre la Faim ciblent surtout, mais pas exclusivement, ce type de malnutrition.

Une distinction est faite entre la malnutrition aiguë modérée et la malnutrition aiguë sévère. La malnutrition sévère est associée au risque très élevé de mortalité si elle n'est pas traitée immédiatement. Elle se présente généralement sous deux formes :

- Marasmus, avec une minceur extrême comme principal symptôme,
- Kwashiorkor, avec, pour signe principal, la présence d'un œdème bilatéral.

La malnutrition modérée ne menace pas immédiatement la vie mais doit être traitée pour éviter un développement éventuel de malnutrition sévère.

• **Carences en micro nutriments (vitamines et minéraux)**

La nature des carences nutritionnelles peut être classée selon les conséquences qu'elles engendrent et la manière dont elles sont diagnostiquées. Le diagnostique est basé selon les déterminants suivants :

- La carence n'a pas d'effet direct sur les mesures anthropométriques (Type I² micronutriments)
- La carence engendre une perte de poids ou un retard de croissance (Type II³ micronutriments)

• **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : DISPONIBILITÉ, ACCÈS, UTILISATION... DU MACRO AU MICRO •**

Macro : fait référence à la dimension et aux caractéristiques diverses à l'échelle d'une zone spécifique (pays, région).

2 / Type I Micro nutriments : Sélénium, Iode, Fer, Cuivre, Calcium, Manganèse, Thiamine (vitamine B1), Riboflavine (vitamine B2), Acide Ascorbique (vitamine C), Tocophérol (vitamine E), Calciférol (vitamine D), Acide Folique, Rétinol (vitamine A), Vitamine B12 et Pyridoxine (vitamine B6).

3 / Type II Micro nutriments : Azote, Soufre, Acides aminés essentiels, Sodium, Potassium, Magnésium, Zinc, Phosphore et Eau.

Micro : fait référence aux caractéristiques diverses à une échelle locale, d'un ménage ou même à un niveau individuel.

Sécurité alimentaire : la sécurité alimentaire est assurée lorsque toutes les personnes ont, à tout moment, accès économiquement, socialement et physiquement à une nourriture en quantité et qualité suffisantes, qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs régimes alimentaires, leur permettant de mener une vie active et saine. La sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application de cette définition au niveau de la famille, avec une attention portée sur chacun des individus composant le ménage (FAO, 1996).

• Une personne est en situation de sécurité alimentaire, si les ressources alimentaires sont suffisantes et lui permettent de mener une vie active et saine. La même notion s'applique à une population totale : urbaine/rurale, riche/pauvre, jeune/agée, homme/femme. Une famille est en situation de sécurité alimentaire lorsque ses moyens d'existence et son environnement sont assurés. L'environnement doit comprendre un stock adéquat de nourriture et un approvisionnement suffisant, en nourriture et en argent, pour satisfaire les besoins de base. La sécurité alimentaire dépend également des activités agricoles et non agricoles car elles fournissent des sources variées de nourriture et/ou de revenus.

Cette définition contient trois concepts distincts mais liés entre eux et essentiels pour atteindre un état de sécurité alimentaire : **la disponibilité, l'accès et l'utilisation**.

Disponibilité : la disponibilité fait référence au stock total de nourriture dans le pays / la région (niveau macro) ou pour une population ou un ménage (niveau micro) ; « une mesure de nourriture qui est, et qui sera, disponible physiquement, dans une proximité pertinente, pour une population pendant une période donnée » (Hoddinott J. and Yohannes Y., 2002).

• La disponibilité peut être restreinte par des facteurs climatiques (sécheresse / inondations), politiques ou d'insécurité militaire, par le blocus d'une zone, des embargos, des niveaux faibles de production, des conditions de stockage mal adaptées, des difficultés de transport liées au mauvais réseau routier, etc. La disponibilité est essentielle pour permettre l'accès aux denrées alimentaires mais n'est pas suffisante en elle-même.

Accès : l'accès fait référence à la capacité d'un ménage de se procurer suffisamment de nourriture pour satisfaire les besoins nutritionnels de tous ses membres ; il s'agit « *d'une mesure de la capacité d'une population à acquérir la nourriture disponible pendant une période donnée* » (Hoddinott J. and Yohannes Y., 2002)

• Les facteurs influençant l'accès à la nourriture sont économiques (prix des denrées alimentaires, revenus, opportunités d'emplois...), sociaux et politiques (discrimination ethnique, religieuse ou sociale; redistribution des ressources au sein d'une population ou d'un ménage, ou accès au réseau d'échanges, difficultés de transport, accès aux marchés difficiles physiquement ; assistance mutuelle, soutien de la famille et des voisins ; aide gouvernementale ou humanitaire ; crédit ...) ou liés à la production agricole (accès aux terres, aux semences), distance des lieux de marchés, accès à la pêche ou au commerce, etc.

Utilisation : il s'agit de la manière dont la nourriture est utilisée à un niveau micro (ménage – individuel) : la distribution de la nourriture au sein d'un ménage, sa préparation et ensuite son absorption au niveau individuel ; c'est « *la mesure de la capacité de la population à puiser suffisamment de nourriture pendant une période donnée* ». (Hoddinott & al., 2002).

• Les facteurs déterminants sont d'ordre physiologique (assimilation adéquate des nutriments), hygiénique (qualité de l'eau et conditions sanitaires générales) et éducatif (conditions de conservation et de traitement de la nourriture, connaissances élémentaires de la nutrition ...).

Zones socio économiques⁴ : zone présentant des caractéristiques internes et générales similaires :

4 / Les « zones socio-économiques » est un concept développé par Save the Children et utilisé aujourd'hui communément par de nombreuses organisations humanitaires.

dans une zone donnée, les mêmes opportunités et contraintes existent pour la population entière. En anglais, on les appelle des « *Livelihood Economy Zones* » (LEZ).

• DE LA MISE EN ŒUVRE DES MÉCANISMES D'ADAPTATION À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE •

Moyens d'existence (Livelihood) : les moyens d'existence sont la combinaison de toutes les activités agricoles et non agricoles composant les ressources économiques et alimentaires permettant au ménage d'exister (en subvenant à ses besoins essentiels) et de se développer.

Capacités : les capacités sont les atouts, les ressources et les moyens sur lesquels la population peut se reposer pour vivre normalement, pour surmonter réellement les problèmes et les crises, et, ainsi, poursuivre ses objectifs et ses rêves. Chaque personne possède une variété de capacités physiques, sociales, mentales ou spirituelles qui, assemblées, forment l'individu et la société. Les capacités sont extrêmement liées aux mécanismes d'adaptation et de réaction que la population peut développer.

Stratégies d'adaptation : procédés que les ménages mettent en place pour minimiser les risques menaçant leur survie à court, moyen ou long terme. Ces stratégies permettent aux ménages de maintenir leur régime alimentaire, de préserver leur capital et les ressources nécessaires à leur existence et celle des générations futures.

Nous pouvons distinguer deux types de réponses utilisées par les populations ou les ménages pour faire face à des crises : des **mécanismes de réaction** et des **mécanismes d'adaptation**.

Mécanismes de réaction : réponses pour réduire ou minimiser les effets d'une situation peu favorable où l'accès à la nourriture est interrompu de manière anormale, à cause, par exemple de sécheresse, d'inondation, de tremblement de terre ou d'activité militaire.

Mécanismes d'adaptation : mesures utilisées pour faire face et minimiser les risques d'une insécurité alimentaire chronique et de situations récurrentes. Les personnes développent des stratégies, comme les nomades qui transhument avec leur bétail vers des zones pluvieuses mieux irriguées et des zones de pâture.

Vulnérabilité : de manière générale, le niveau de vulnérabilité d'un ménage et/ou d'un individu est déterminé par le risque d'échec des stratégies d'adaptation. Les besoins de première nécessité ne sont pas couverts faute d'adéquation des ressources (capital, stock de nourriture) et des stratégies/mécanismes dont dispose le ménage pour faire face à une situation/crise.

La **vulnérabilité alimentaire** fait référence plus particulièrement à tous les facteurs qui placent les personnes en **danger d'insécurité alimentaire**. Le degré de vulnérabilité pour un individu, un ménage ou un groupe de personnes est déterminé par son exposition aux facteurs de risques et par sa capacité à affronter des situations de crises et à leur survivre (FAO, 1996).

Pour un ménage, une population ou une région donnée, il s'agit de juxtaposer :

- l'exposition à différentes **crises ou événements** mettant en péril sa sécurité alimentaire
- avec les **capacités / mécanismes** potentiels qui peuvent être mis en place pour faire face aux risques, les anticiper, y résister et rétablir un niveau satisfaisant de sécurité alimentaire.

Les populations n'ont aucun contrôle sur les circonstances et les conditions des crises/événements auxquelles elles sont exposées et qui bouleversent leur fonctionnement normal. Il peut s'agir de catastrophes climatiques ou environnementales (tremblements de terre, inondations, sécheresse, ...), de situations de pauvreté (entrant des conditions de vie à risques : habitation précaire, régime alimentaire pauvre, mauvaises conditions sanitaires, accès limité à l'éducation) ou de conflit social ou politique (guerre, préjudice moral, racisme, tension ethnique, dictature). A l'instar des capacités, les

vulnérabilités peuvent être distinguées selon des caractéristiques physiques, sociales, mentales ou spirituelles.

L'insécurité alimentaire entraîne souvent la dégradation de l'environnement social et/ou naturel. Les ménages vulnérables peuvent rarement maintenir un équilibre entre leurs besoins alimentaires sur le court terme (la survie) et leurs moyens d'existence sur le long terme.

L'insécurité chronique et l'insécurité transitoire sont très liées. Une succession de situations entraînant une insécurité alimentaire temporaire, mais sévère, augmente la vulnérabilité du ménage et mène à une insécurité alimentaire chronique : les populations ont épuisé leur « capital » afin de subvenir à leur consommation alimentaire.

- On parle **d'insécurité alimentaire** lorsque les gens sont sous-alimentés à cause du manque physique de disponibilité de denrées, ou du non-accès pour raisons économiques ou sociales aux denrées et/ou de l'utilisation inadéquate des aliments. Les personnes touchées par l'insécurité alimentaire sont :

1. Les individus dont la consommation alimentaire n'atteint pas les minima énergétiques requis⁵.
2. Les individus qui présentent des symptômes physiques imputables à des carences nutritionnelles liées à un régime alimentaire non équilibré ou inadapté ou encore les individus incapables physiologiquement de consommer de la nourriture à cause d'une infection ou d'une maladie.

Le tableau ci-dessous permet de déterminer les étapes du processus passant de l'insécurité alimentaire à la famine. Chaque étape ne montre pas forcément toutes les caractéristiques mais le tableau aide à illustrer, à partir d'une situation rencontrée, à quel stade on se trouve et dans quelle direction la situation risque d'évoluer.

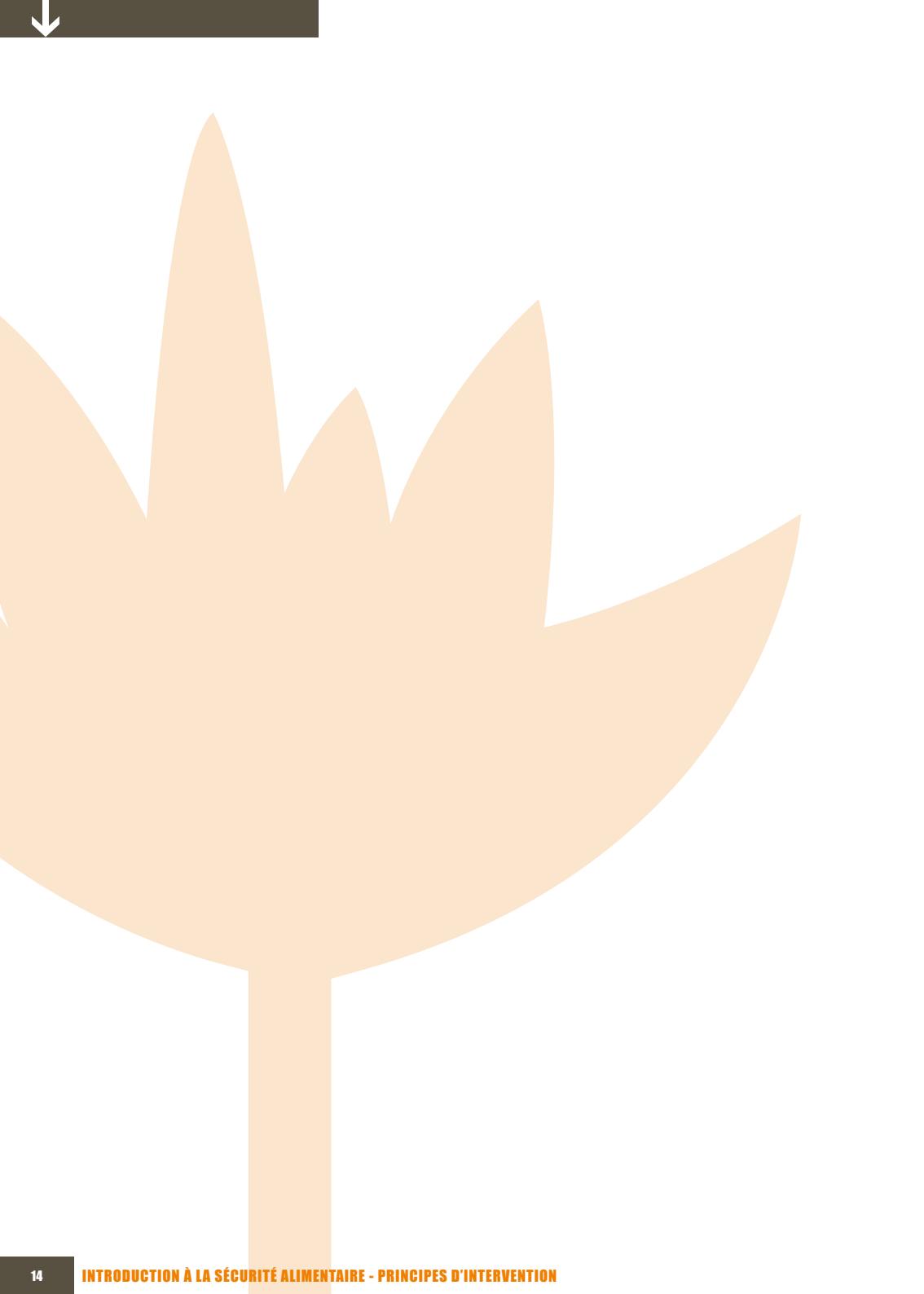
Tableau 1 : Caractéristiques de l'insécurité alimentaire, de la crise alimentaire et de la famine

	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	CRISE ALIMENTAIRE	FAMINE
Taux de mortalité	Normal	Augmentation ou élevé	Extrêmement élevé
Mouvements de population	Migration temporaire	Déplacement de la population +/-	Migration profonde
Taux global de malnutrition	Augmentation potentielle	Augmentation	Extrêmement élevé
Mortalité relative à une malnutrition modérée	Faible	Elevée	Haute
Taux de malnutrition sévère	Faible	Modéré ou élevé	Elevé
Malnutrition sévère chez les adultes	Faible	Faible/modérée	Elevée
Changement des moyens d'existence	Temporaire	Irréversible	Destitution complète
Vente du capital actif	Aucune ou très limitée	Importante	Epaisse ou très limitée
Diversification de l'activité	Normale ou en légère augmentation	Augmentation +++	Epaisse ou limitée
Réduction des dépenses	Réduction	Réduction +++	Plus de possibilité de réduire

5 / ACF-IN, comme beaucoup d'acteurs humanitaires, utilise les standards de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour calculer la ration calorique minimum pour un adulte (2 100 calories par jour composées de 10-15% de protéines, 20-30% de lipides et 55-70% de glucides.)

Disponibilité de la nourriture	Normale ou en légère baisse	Réduite	Rare ou absente
Accessibilité de la nourriture	Légèrement réduite	Réduite	Sévèrement réduite ou absente
Dépendance à l'aide alimentaire	Faible	Modérée ou élevée	Totale
Réduction de la prise en charge psychosociale	Faible	Modérée ou élevée	Elevée

Il est important de rappeler que la distinction entre les différents niveaux de sécurité alimentaire doit être faite très attentivement par une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire. Les indicateurs donnés ci-dessus sont généraux et doivent être confrontés à chaque contexte donné. Le simple fait qu'un indicateur soit présent dans la colonne famine n'indique pas forcément une famine, il s'agit plutôt d'une combinaison d'indicateurs qui révèle la gravité d'une situation.



Chapitre 1

INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



© D. Sauveur/Vu - Afghanistan

Synthèse

- Les programmes de sécurité alimentaire visent à réduire ou prévenir les impacts négatifs d'une crise en renforçant les mécanismes d'adaptation des plus vulnérables.
- La sécurité alimentaire à ACF-IN est basée sur un cadre intégré abordant les causes de la mal-nutrition et de mortalité.
- Tous les programmes de sécurité alimentaire commencent par une phase initiale d'analyse afin de mieux comprendre la vulnérabilité, les stratégies d'adaptation et les besoins de la population.
- Les contextes d'intervention peuvent varier considérablement d'une zone à l'autre impliquant une diversité de réponses possibles.
- Tous les programmes de sécurité alimentaire utilisent l'approche du cycle de projet.

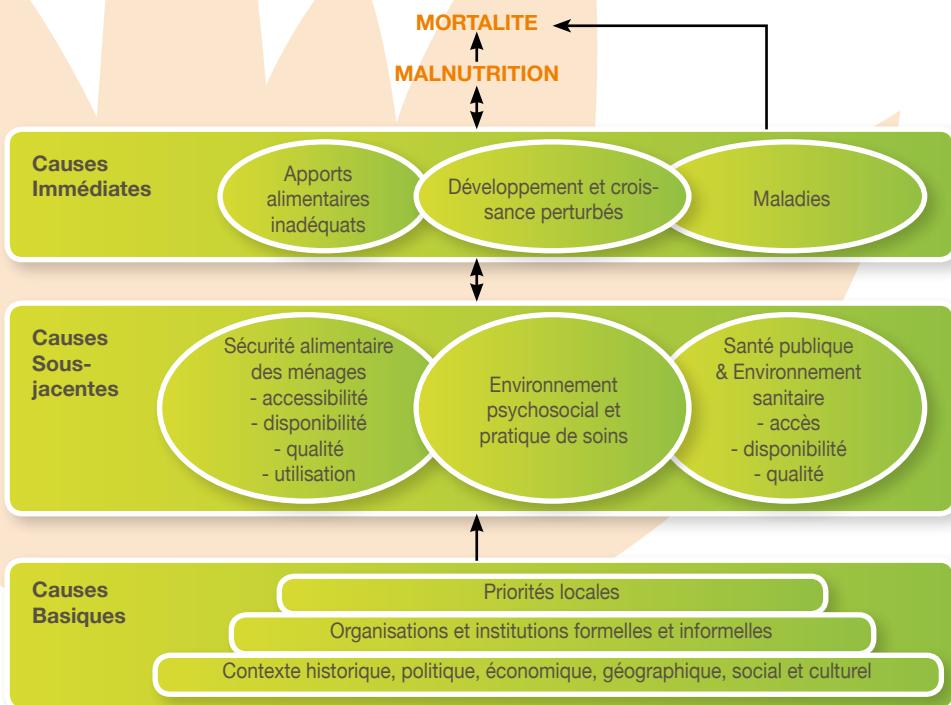
I. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHEZ ACTION CONTRE LA FAIM

La sécurité alimentaire fait partie des objectifs prioritaires d'ACF-IN à savoir sauver des vies, soulager les souffrances humaines et rétablir la sécurité alimentaire en agissant à différents niveaux tout en aidant à maintenir la dignité des personnes et en les protégeant : « aider à sauver des vies mais aussi à vivre demain ».

I.1 CADRE CONCEPTUEL DE LA MALNUTRITION

La stratégie technique considère les diverses causes immédiates, sous-jacentes ou de base qui déterminent le statut nutritionnel des individus (ACF-IN, 2004). Cette approche intégrée est représentée par le schéma causal de la malnutrition (figure 1)⁶. Ce schéma montre clairement l'interaction des facteurs qui devraient, à tout moment, guider notre processus analytique.

Figure 1: Cadre Conceptuel de la malnutrition



6 / Adapté des Causes sous-jacentes de la malnutrition et de la mortalité, UNICEF, 1997.

Le département technique est divisé en différents services afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des populations et de lutter contre la faim par différents angles. Les services (sécurité alimentaire, nutrition, santé, psychosocial, eau, assainissement et promotion à l'hygiène [WASH]) travaillent ensemble en utilisant des disciplines différentes pour mettre en œuvre des actions et répondre ainsi au mieux aux besoins propres de chaque contexte. L'ensemble des services travaille en collaboration avec le département des opérations afin de développer un plaidoyer et d'influencer les décisions politiques dont dépend la situation humanitaire des personnes dans le monde entier.

A l'origine, la sécurité alimentaire à ACF-IN était basée sur la définition de la Banque Mondiale en 1986 : « *Assurer l'accessibilité et la disponibilité de nourriture suffisante et de qualité appropriée à toute personne, à tout moment, afin de maintenir une vie active et saine.* » Les mots clés sont clairement : accessibilité, disponibilité et suffisamment de nourriture de bonne qualité. Aujourd'hui, l'utilisation de la nourriture est également prise en compte quand on considère les programmes de sécurité alimentaire et leur interaction avec le service nutrition.

Depuis 2001, l'aide alimentaire fait partie du service de sécurité alimentaire pour garantir que l'aide alimentaire soit perçue comme l'une des diverses réponses possibles à l'insécurité alimentaire. La fusion de l'aide alimentaire et de la sécurité alimentaire incite les activités immédiates de sécurité alimentaire à limiter l'impact négatif et le prolongement des activités d'aide alimentaire.

Le service sécurité alimentaire ayant évolué, l'approche « *livelihoods* » a été adoptée afin de définir l'objectif du service comme étant : « se donner les moyens de combattre la faim, préserver et renforcer les moyens d'existence. »

Les programmes de sécurité alimentaire font partie d'une stratégie globale comprenant :

- L'analyse de la sécurité alimentaire ;
- L'aide alimentaire immédiate ou les alternatives monétaires pour répondre au manque d'accessibilité ou de disponibilité de denrées alimentaires (et répondre aux causes immédiates de la malnutrition) ;
- Le soutien à l'économie des ménages pour aider à renforcer les mécanismes d'accès au ravitaillement (production, commerce). Ceci répond aux causes sous-jacentes de la malnutrition.

L'approche développée par le service de sécurité alimentaire d'ACF-IN est basée sur l'analyse de l'économie et des mécanismes alimentaires des ménages, mis en place par les populations pour vivre et survivre, afin d'identifier et cibler les groupes les plus vulnérables au sein de la population. Cette analyse intègre le contexte culturel, économique et politique qui affecte directement ou indirectement le ménage. De plus, cette approche prend en considération les dynamiques des contextes, en constante évolution, et ne se limite pas à un temps donné. Les programmes doivent prendre en compte les standards de Sphère⁷ des programmes humanitaires internationaux, mais ces derniers ne doivent pas occulter pour autant la diversité des contextes culturels, politiques et sécuritaires dans lesquels nous travaillons, garantissant ainsi la conception de programmes pertinents.

II. CONTEXTES D'INTERVENTION

A l'instar de la grande variété de facteurs qui affectent la sécurité alimentaire de la population, ACF-IN intervient dans des contextes également très variés :

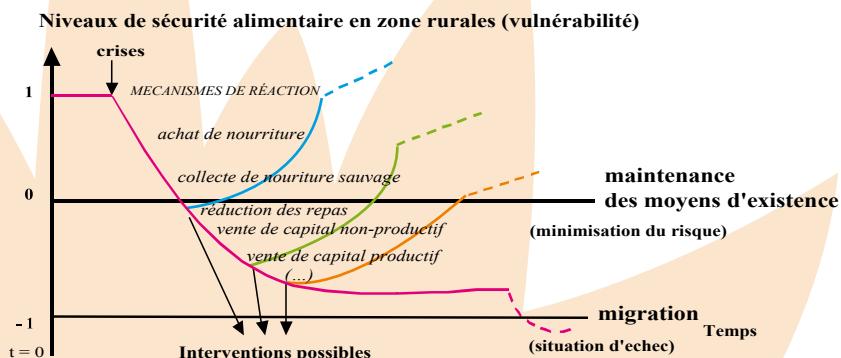
- Les crises ouvertes : d'origine naturelle ou humaine, menaçant la sécurité alimentaire ou provoquant une situation de famine. Contextes d'urgence dans lesquels la survie des populations dépend souvent de l'assistance humanitaire.

7 / Il est à noter que ACF-IN redoute que ces standards ne soient utilisés comme conditions contractuelles des bailleurs, autorités ou autres agences, limitant ainsi la flexibilité de la conception des programmes et empêchant leur adaptation aux contextes culturels, politiques et environnementaux.

- Les post-crises : suivant une crise ouverte, menant vers le rétablissement de la situation.
- La déstabilisation du tissu politique et social, liée à des causes internes ou externes et qui place certains groupes de la population en situation de vulnérabilité extrême.
- La discrimination : lorsqu'un groupe spécifique de la population est vulnérable à cause d'un problème de discrimination lié à la religion, l'ethnie, etc.

Plusieurs situations peuvent se juxtaposer. L'analyse d'une situation typique de détérioration en zone rurale et la réponse en sécurité alimentaire est illustrée dans la figure 2. Quoique « typique », cette courbe ne représente pas une situation « standard » comme les stratégies d'adaptation varient d'une ou d'une crise à l'autre :

Figure 2 : Mécanismes d'adaptation dans un contexte rural



La figure 2 est un exemple de crise provoquant une détérioration de la sécurité alimentaire du ménage. Le ménage met plusieurs mécanismes en place afin de la minimiser.

Les populations vivant dans un contexte urbain vont adopter des stratégies d'adaptation qui reflètent leurs moyens d'existence qui vont donc différer de ceux mis en place dans un contexte rural (comme dans la Figure 2). Il y aura davantage d'activités économiques et la population pourra mettre en place des stratégies telle l'achat quotidien de nourriture préparée, le travail temporaire et le développement alternatif d'activités génératrices de revenus à petite échelle (le petit commerce). Bien qu'indésirables, la vente au marché noir, le vol et la prostitution sont des stratégies d'adaptation communément rencontrées dans les contextes urbains. Les flux migratoires y sont davantage limités car, souvent, quand les populations rurales migrent, c'est à la faveur des zones urbaines, ajoutant ainsi une pression supplémentaire sur les ressources des populations urbaines. Toutefois, les flux migratoires d'origine économique sont communs à beaucoup de contextes.

L'objectif des programmes de sécurité alimentaire, en contexte urbain ou rural, est de renforcer ces stratégies d'adaptation « positive » et de prévenir la détérioration du statut nutritionnel des individus. Rappelez-vous que ce statut nutritionnel ne dépend pas exclusivement de la sécurité alimentaire et que les causes de malnutrition sont toujours à considérer (figure 1)⁸.

Lorsqu'une malnutrition aiguë est détectée, le traitement est assuré soit par ACF-IN, soit par d'autres programmes humanitaires de nutrition (respectivement thérapeutiques et supplémentaires). Les investigations anthropométriques de nutrition telles celles réalisées par ACF-IN, tiennent compte de la mesure du taux de malnutrition globale qui peut constituer un des nombreux indicateurs à surveiller.

8 / Pour plus d'informations, reportez-vous à l'Annexe 3 : Questions clés pour l'analyse de la malnutrition et de ses causes qui détaillent davantage les causes de la malnutrition.

Cependant, lorsqu'il est étudié isolément, il ne permet pas de conclure quoi que ce soit sur la situation de la sécurité alimentaire ni de donner une indication sur les causes de la malnutrition ; il donne une photographie d'une situation à un moment donné, inscrit dans le temps.

Les niveaux de sécurité alimentaire (1), (0), ou (-1) présentés dans la figure 2 sont théoriques et peuvent être décrits ainsi :

- (1) = correspond à un niveau de sécurité alimentaire « normal » : le ménage arrive à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires de base et ses moyens d'existence ne sont pas en danger.
- (1 à 0) : les mécanismes d'adaptation sont renforcés, les ménages réagissent à la situation afin de subvenir aux besoins alimentaires et non alimentaires de base.
- (0) = correspond à la limite à laquelle le ménage n'arrive plus à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires de base. Le ménage est en situation d'insécurité alimentaire.
- (0 à -1) : les moyens d'existence sont en danger car les stratégies d'adaptation mises en place commencent à affecter le capital productif. La sécurité alimentaire du ménage est mise en danger sur le long terme.
- (-1) = les mécanismes de réponses et de réaction mis en place ont échoué ; la seule solution pour le ménage est la migration⁹.

Cette illustration ne prend pas en compte une intervention possible qui viserait à stopper le déclin et à inverser la courbe en renforçant les mécanismes d'adaptation de la population. Le schéma ci-dessus tente de démontrer que plus l'intervention a lieu tôt, plus les chances sont élevées de rétablir le niveau de sécurité alimentaire tel qu'il était avant la crise.

Selon le contexte, les causes de la crise et le niveau de la sécurité alimentaire initiale (à t=0) sont plus ou moins faciles à identifier. Une fois identifiés, cela permet de déterminer les objectifs d'un programme spécifique à mettre en œuvre dans un contexte approprié. Il est utile de constater que les ménages n'ont pas le même niveau de sécurité alimentaire initial avant la crise, et qu'ils sont affectés par la même crise de manières différentes. Ces différences au sein de la population sont étudiées plus loin dans l'étude des critères de vulnérabilité au cours d'une évaluation initiale (se reporter au chapitre II.2.2.2.).

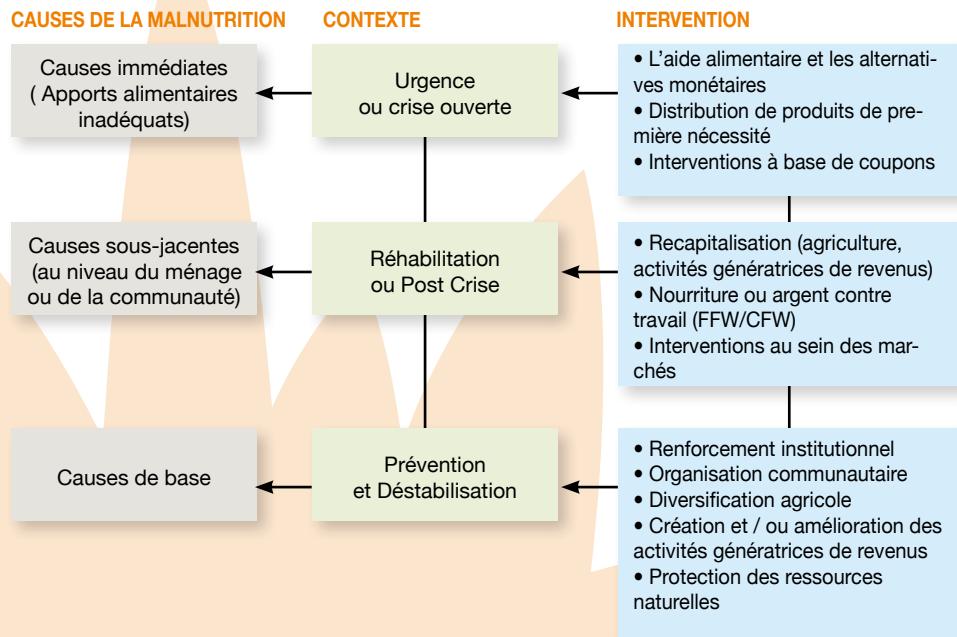
Le but des programmes de sécurité alimentaire est de redonner aux bénéficiaires un niveau de sécurité alimentaire qui est **au moins** équivalent¹⁰ à celui qu'ils avaient avant la crise et de s'assurer de l'existence des conditions nécessaires pour son maintien et son amélioration (via, par exemple, le renforcement des capacités locales ou la collaboration avec des partenaires). Le niveau à atteindre est déterminé par les conditions initiales et, dans certains cas, un niveau équivalent n'est pas possible. Lorsque cela arrive, ACF-IN tente au moins d'assurer un niveau de sécurité alimentaire qui permette aux familles de consommer une nourriture acceptable et de résister à d'éventuels chocs mineurs additionnels. Dans certains cas, l'état de dénuement initial est un objectif inadéquat, surtout si aucun acteur n'est présent dans la zone. Nous nous efforçons alors de mener des activités qui favorisent la sécurité alimentaire à long terme.

Action contre la Faim peut intervenir pendant la crise même, à travers des actions d'urgence, ou plus tard, à travers des programmes de réhabilitation. Dans les contextes très exposés aux risques, des actions de prévention peuvent également avoir lieu. La figure 3 illustre les types variés de programmes qui peuvent être mis en œuvre sur le terrain ; cela n'est pas exhaustif mais cela montre la grande diversité des activités possibles.

9 / Il est important de noter que la migration saisonnière ou d'autres types de migrations économiques sont considérées comme des mécanismes d'adaptation normaux, apportant des sources de revenus réguliers pour une population donnée. Cela ne doit pas être considéré automatiquement comme le dernier recours suite à l'échec d'un mécanisme d'adaptation.

10 / Équivalent, mais pas nécessairement identique, car il est très peu probable que la situation post-crise soit similaire à la situation initiale dans toutes les régions (Pirotte et al, 1997).

Figure 3 : Causes – Contextes – Interventions



Le renforcement institutionnel, l'organisation communautaire et la gestion et la protection des ressources naturelles sont des aspects transversaux qui doivent être intégrés dans la programmation de tous les contextes possibles, et ce, y compris, au niveau de la prévention.

La sécurité alimentaire est un domaine multidisciplinaire. Par conséquent, les profils des responsables de sécurité alimentaire sont variés : agronomes, socio-économistes, logisticiens, ethnologues, anthropologues, nutritionnistes, statisticiens, géographes... tous travaillent sur la compréhension du contexte pour mieux adapter les réponses.¹¹ Les équipes nationales recrutées sur place reflètent aussi cette variété de connaissances et de savoirs : « *Le travailleur d'aujourd'hui doit être à la fois un savant politique, un économiste, un anthropologue, un analyste militaire, un historien, un négociateur de paix et un logisticien* » (Lautze, 1997).

Notre centre d'intérêt est surtout la sécurité alimentaire du ménage (c'est-à-dire la disponibilité, l'accès et l'utilisation de la nourriture). Cependant, en se référant à la logique du schéma causale de la malnutrition, ce serait une erreur de s'arrêter là. Les activités, surtout celles d'évaluation et de surveillance, intègrent effectivement des composantes en matière de « santé publique et d'environnement sanitaire » et « d'environnement psychosocial et pratique de soins ». Il faut également noter qu'on peut rencontrer plusieurs contextes différents dans une même zone géographique donnée, ce qui implique la mise en œuvre de plusieurs activités différentes (sur du court et du moyen terme) pour promouvoir le rétablissement de la population. La figure 3 peut être développée dans le tableau suivant qui distingue les différentes activités en 5 catégories majeures :

11 / Cf Annexe 4 : Descriptions de poste en sécurité alimentaire, pour consulter quelques exemples des différents profils possibles.

Tableau 2 : Typologie des activités de sécurité alimentaire

TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

- Analyses de contexte

- Missions exploratoires
- Analyse de la vulnérabilité
- Évaluations techniques spécifiques
- Systèmes de surveillance / Systèmes d'alerte précoce

- Assistance alimentaire, non-alimentaire et monétaire

- Distribution générale et distribution ciblée
- Cantines
- Nourriture ou argent contre travail
- Rations de protection des semences¹²
- Produits non alimentaires de première nécessité
- Interventions monétaires (argent ou bons d'achat)

- Aide à l'économie des ménages

- Réhabilitation agricole (méthodes de production, diversification, formation)
- Activités génératrices de revenus (AGR)

- Optimisation des outils de production

- Capitalisation (ex : innovations techniques, amélioration des semences...)
- Conservation (ex : protection des sols, agro-irrigation...)

- Aide au tissu socio-économique

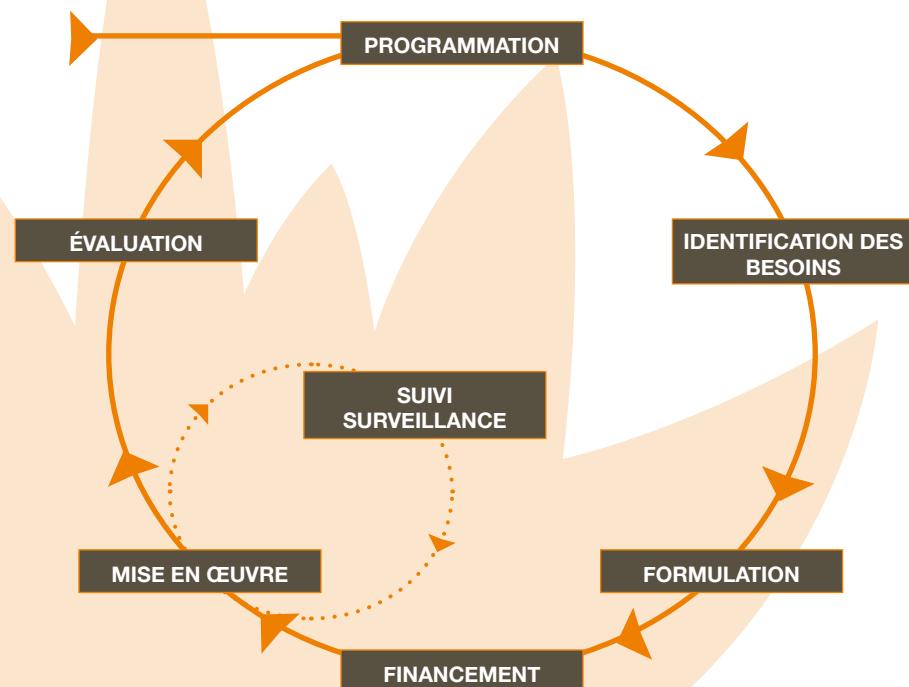
- Aide aux canaux de distribution (ex : développement des cultures commerciales)
- Aide aux communautés (ex : groupes communautaires, associations de fermiers, institutions sociales, coopératives)

12 / L'aide alimentaire devrait être apportée en lien avec les distributions de graines lorsqu'il y a un risque que les familles consomment les graines, faute de nourriture disponible dans le foyer.

II.1 GESTION DE CYCLE DE PROJET

Travailler dans des contextes différents avec des besoins divers signifie que les programmes de sécurité alimentaire sont rarement similaires. Cependant, ils suivent tous les mêmes étapes du cycle de projet¹³ :

Figure 5 : Cycle de projet



→ **Etape de programmation :** Le point d'entrée possible pour le projet. Le contexte général est évalué afin de connaître les problèmes généraux, les contraintes et les opportunités. Les discussions générales ont lieu sur le terrain, au siège et avec les bailleurs, en tenant compte de l'expérience et des stratégies d'ACF, tant au niveau national que régional.

→ **Etape d'identification :** Consultation avec les bénéficiaires prévus, analyse des problèmes auxquels ils doivent faire face et identification des options pour affronter ces problèmes. Les idées pour le projet sont identifiées et examinées pour une étude ultérieure.

→ **Etape de formulation :** Les idées de projet pertinentes sont développées dans des plans de projet opérationnels. Les bénéficiaires et d'autres acteurs participent à leur description précise. La faisabilité du projet envisagé est évaluée (savoir s'il est susceptible de réussir ou non) tout comme sa pérennité (savoir s'il peut générer des bénéfices durables ou non). Sur la base de ces évaluations, la décision est prise d'écrire ou non un projet formel et de trouver les fonds pour le réaliser.

→ **Etape de financement :** Une proposition de projet est soumise au bailleur qui décide ou non de le financer. Le bailleur et ACF-IN s'accordent formellement sur les modalités de sa mise en œuvre.

13 / Pour plus de renseignement sur la gestion de cycle de projet, reportez-vous au manuel de la Communauté européenne ou à celui de AusAid.

→ **Etape de mise en œuvre** : Le projet est initié et mis en œuvre.

Pendant l'étape de mise en œuvre, en consultation avec les bénéficiaires et les acteurs du projet, le projet est suivi de manière régulière pour évaluer les progrès sur le terrain et les comparer à ceux prévus initialement. Si nécessaire, le projet peut être réajusté en fonction des objectifs initiaux ou, certains de ces objectifs peuvent être modifiés à la lumière d'éventuels changements de contexte significatifs (depuis l'étape de formulation).

→ **Etape d'évaluation** : L'évaluation du projet nous permet d'identifier ce qui a pu être réalisé et met en avant les leçons apprises. Les conclusions de l'évaluation sont nécessaires pour améliorer la conception de projets ou de programmes futurs. Une évaluation peut aussi avoir lieu à la moitié du programme afin de mesurer son évolution et apporter d'éventuelles modifications dans les activités, le cas échéant (EC, 1999).

L'utilisation du cycle de projet a été adoptée par ACF-IN afin de surmonter des problèmes inhérents au développement et au suivi des projets. Ces problèmes et solutions proposées par l'application du cycle de projet sont illustrés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Objectifs de la gestion du cycle de projet

PROBLÈMES INHÉRENTS À ÉVITER	SOLUTIONS PROPOSÉES PAR L'APPLICATION DU CYCLE DE PROJET
projets menés en fonction de l'offre	→ solutions en fonction de la demande
faible analyse de la situation	→ analyse améliorée
planning orienté selon les activités	→ planning orienté selon les objectifs
impacts non vérifiables	→ impact vérifiable
vision à court terme	→ accent sur la pérennité du projet
documents de projet imprécis	→ formats standardisés (ex : cadre logique)

Introduction aux cadres logiques

L'approche fondamentale dans le cycle de projet est « l'approche du cadre logique ».

Ceci implique l'utilisation d'un « cadre logique » également appelé « matrice de cadre logique » (MCL) (ou Log frame en anglais) afin de planifier, diriger et évaluer des projets (Hallam, 1998).

Un cadre logique, s'il est bien appliqué, présente le bon déroulement du projet en démontrant une « hiérarchie d'objectifs¹⁴ ». Les cadres logiques donnent un résumé concis, à savoir :

- les objectifs du projet,
- la logique d'intervention du projet (pourquoi ? quoi ? comment ?),
- les indicateurs et sources d'information permettant de mesurer la progression du projet,
- les principaux risques et hypothèses qui pourraient affecter la réalisation des objectifs.

Pourquoi utiliser des cadres logiques ?

Ils sont utiles :

- pour offrir une vision rapide des éléments essentiels cités ci-dessus,
- pour planifier les projets (identification et formulation des étapes de la gestion de cycle de projet),
- pour évaluer sa progression et mesurer les réalisations (suivi et évaluation),
- pour communiquer les idées du projet et ses composantes (aux autres membres de l'équipe, au siège, aux bailleurs, etc.).

14 / Pour plus de détails sur la conception et l'utilisation des cadres logiques, reportez-vous à EC Aid Delivery Methods volume 1 ou au manuel d'AusAid.

- pour transférer le projet – ils peuvent aider la nouvelle équipe à l'intégrer rapidement,
- pour répondre aux exigences de la plupart des bailleurs qui demandent le plus souvent d'intégrer des cadres logiques dans les propositions de projet,

Cependant, les cadres logiques ne garantissent pas la réussite du projet et des cadres logiques mal conçus (« pour remplir les cases ») peuvent mener à de mauvais résultats.

Chapitre 2

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



© ACF - Cambodge

Synthèse

L'évaluation préliminaire doit nous permettre de répondre aux questions clés suivantes :

- Quelle crise ?
- Quels effets la crise a-t-elle provoqués sur la zone ? Sur la population ?
- Quel groupe au sein de la population est-il le plus à risque ? Où ? Quand ? Pourquoi ?
- Quels sont les risques (identification des indicateurs) ?
- Quelles stratégies / quels sont les risques liés ?
- Quelle action s'il y a lieu ?
- Quels résultats recherchons-nous à atteindre à travers l'action (c'est-à-dire la préparation du retrait de l'aide) ?

I. INTRODUCTION : QUEL TYPE D'ÉVALUATION ?

Une évaluation qualitative est indispensable pour réussir un programme de sécurité alimentaire. Elle est définie sur plusieurs niveaux :

- Analyse de la situation et identification des besoins : ceci implique une excellente **compréhension du contexte global** et une identification des différentes alternatives possibles en mesurant leur pertinence respective. C'est ce que nous pouvons appeler « **l'évaluation-diagnostic** ».
- Pendant le déroulé du programme, deux types d'évaluation sont nécessaires. Dans un premier temps, il s'agit de surveiller le contexte et la situation en matière de sécurité alimentaire afin de confirmer la pertinence du programme. On parle généralement de **surveillance de la sécurité alimentaire** pour ce type de suivi. Ensuite, le programme lui-même devient l'objet d'une **surveillance** constante, définie comme « **l'évaluation-suivi** ».
- Après le programme, non seulement il est important de suivre l'évolution du contexte mais aussi de vérifier si les **objectifs quantitatifs** et qualitatifs fixés ont bien été atteints. En complément, **l'impact du programme** - comprenant les effets positifs et négatifs - doit donc être évalué. Il s'agit de « **l'évaluation-impact** ».

Ce chapitre se concentre sur les principes de l'évaluation-diagnostic de la sécurité alimentaire. Elle est faite à la suite d'une évaluation plus large (par exemple après une évaluation exploratoire), qui aura examiné notamment tous les facteurs contribuant à la malnutrition (figure 1). En effet, **une évaluation en sécurité alimentaire doit contribuer à la compréhension du contexte général** ; si nous concentrons notre attention sur les facteurs relatifs à la nourriture, nous devons nous assurer que nous ne dissimulons pas pour autant des analyses techniques complémentaires telles que les enquêtes nutritionnelles ou sanitaires.

Bien que l'attention doive être concentrée sur les facteurs relatifs à la nourriture dans beaucoup de situations, il est aussi important de développer l'analyse de facteurs économiques élargis pour pouvoir acquérir une représentation des moyens d'existence (l'approche « *livelihood* »)..

Avec ce cadre, l'identification des besoins d'une population consiste à :

- ➔ Évaluer la disponibilité de la nourriture pour cette population,
- ➔ Déterminer ses mécanismes d'accès à la nourriture et d'utilisation alimentaire,
- ➔ Elargir le champ d'analyse pour y inclure les questions économiques liées aux moyens d'existence.
- ➔ Identifier les sous-groupes au sein d'une population qui sont les plus affectés par la crise et les plus vulnérables à une situation d'insécurité alimentaire et expliquer pourquoi
- ➔ Comprendre les stratégies d'adaptation et de réaction utilisées pour chaque situation.

Les évaluations de sécurité alimentaire nous permettent une compréhension rapide et globale des stratégies d'adaptation mises en place par une population dans un contexte politique, socioculturel, écologique et économique à un moment donné. Elles aident également à définir les critères de vulnérabilité. **Les stratégies d'adaptation sont donc les points de départ pour définir les interventions les plus appropriées.**

Les principes généraux d'une évaluation sont les mêmes quels que soient le contexte et les objectifs (de la mission exploratoire à des évaluations rapides en situation d'urgence, ou encore une analyse plus profonde de la sécurité alimentaire). Cela implique simplement d'adapter les méthodes selon le temps et les ressources disponibles et le niveau de détail nécessaire.

Une évaluation nous permet aussi de déterminer les contraintes externes importantes qui ne sont pas directement liées aux besoins alimentaires, mais qui doivent être surmontées. Ce sont les facteurs sociopolitiques qui justifient l'action en lien avec nos objectifs (« préserver la dignité des gens et les protéger »). Ces contraintes externes peuvent également menacer les principes exprimés dans

la charte d'ACF-IN (indépendance, neutralité, non-discrimination, accès libre et direct aux victimes, professionnalisme et transparence) ou la sécurité de la zone¹⁵.

II. OBJECTIFS ET DIRECTIVES POUR UNE ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

II.1 OBJECTIFS D'UNE ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'évaluation doit mener à :

- la compréhension du contexte de la crise à un niveau macro et micro.
- la compréhension des mécanismes d'adaptation et de réaction développés à l'échelle d'un ménage face à une crise.
- l'identification des sources alimentaires disponibles, la manière dont les ménages ont accès à ces sources et la manière dont ils utilisent la nourriture.
- L'identification des différents groupes de richesses au sein de la population et la manière dont la crise entrave les capacités de chaque groupe à assurer sa sécurité alimentaire.

Cette compréhension devrait nous permettre à elle seule d'identifier les besoins de la population selon la vulnérabilité macro-micro. Les recommandations en termes d'intervention peuvent alors être formulées.

En d'autres termes, les objectifs sont :

- d'identifier, dans la région concernée par l'étude, les zones « à risques » en matière de sécurité alimentaire,
- de définir les caractéristiques des populations confrontées à l'insécurité alimentaire en prenant en compte les aspects géographiques et temporels,
- de définir le type de ménage vulnérable à l'insécurité alimentaire et les critères de vulnérabilité nous permettant de les distinguer afin d'adapter la réponse aux différents niveaux de besoins. Cette information de base va servir de socle au suivi de l'impact du programme et aider à déterminer les critères pour une stratégie de sortie¹⁶.
- de spécifier les interventions appropriées pour compléter les mécanismes d'adaptabilité mis en place par les ménages et développer leurs moyens d'existence à la fois sur le court et du long terme.

II.2 DIRECTIVES POUR UNE ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

II.2.1 Décrire la crise et son contexte

Conformément aux principes illustrés dans la figure 2, les interventions d'ACF-IN sont généralement menées suite à une crise. En théorie, c'est assez simple, mais en pratique, l'identification d'une crise peut se révéler complexe. Les crises impliquent une série d'événements, de crises successives ; cela peut également provenir d'un conflit « perpétuel », où les déplacements de population se répètent ou lorsque la « pré-crise » remonte à plusieurs années auparavant (comme c'est le cas par exemple en Sierra Leone ou au Burundi).

Cela signifie que le principe qui motive les évaluations doit être bien compris : décrire la crise est nécessaire afin de fixer les objectifs à atteindre. Dans ce cas, il est important de distinguer les problèmes structurels des problèmes liés à la crise : lorsque nous essayons de répondre spécifiquement aux uns, nous devons impérativement considérer les autres. Notre action doit contribuer rapidement

15 / Cf. Annexe 5 : Charte des Principes d'Action contre la Faim pour la charte complète d'ACF-IN.

16 / Une stratégie de sortie ébauche les étapes pour terminer graduellement un projet ou fermer une mission. Il peut s'agir d'arrêter totalement les activités ou de les transférer à une autre agence (autre ONG, autorités locales, organisation internationale, etc.). Une stratégie de sortie doit être étudiée dès la construction des étapes initiales du programme.

et activement à renforcer les capacités locales, qui doivent être consolidées pour le long terme.

Décrire la crise, et surtout estimer le niveau de sécurité alimentaire qu'il y avait avant, en relation directe avec les sous-groupes de la population, est fondamental pour construire des stratégies d'intervention techniques cohérentes.

■ II.2.2 Hypothèses préalables à l'évaluation de la sécurité alimentaire

Même si l'objectif de ce livre n'est pas d'étudier en profondeur les aspects méthodologiques techniques des évaluations, (le livre Évaluation et Surveillance de la Sécurité Alimentaire y répond), il est cependant important de comprendre les hypothèses selon lesquelles la situation est étudiée et qui déterminent les niveaux de besoin.

L'analyse de la situation et la définition des besoins suivent une approche de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire multisectorielle. Cela implique une analyse du contexte (macro) et une analyse au niveau du ménage (micro), basées sur trois hypothèses principales :

- La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est fonction du contexte environnemental / économique / sociopolitique,
- La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est variable selon le groupe de richesse auxquel les ménages appartiennent,
- La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire évolue au cours du temps.

Au niveau de l'analyse, ces trois hypothèses seront abordées à travers la cartographie des zones de sécurité alimentaire et la définition de la typologie de la population et évolueront d'une période à l'autre.

■ II.2.2.1 Évaluation de la sécurité alimentaire : zonage, analyse de contexte

Les ressources naturelles, les événements politiques, les activités agricoles et économiques et leurs développements respectifs ainsi que les aspects socioculturels sont les premiers éléments qui déterminent le degré de risque dans une zone. En général, les zones sont définies en terme de zones socio-économiques sont des zones géographiques offrant des moyens d'existence à la population, basées sur les mêmes caractéristiques internes, les mêmes potentiels et les mêmes contraintes¹⁷.

Toutes les informations recueillies sont assemblées puis synthétisées, afin de faire émerger les points forts (capacités) et les points faibles (vulnérabilités) de chaque zone et d'établir une courbe de vulnérabilité¹⁸. Ce classement par zone prend en compte le degré de risque humanitaire selon la disponibilité et les conditions d'accès à la nourriture, en considérant également le potentiel économique et écologique, le degré de développement, le niveau de stabilisation politique et la couverture des besoins assurés par d'autres acteurs (gouvernement, ONG ou autres organisations locales ...).

■ II.2.2.2 Évaluation de la sécurité alimentaire : typologie de la population

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages est fonction de la capacité de la famille à faire face à la crise et à activer des mécanismes d'adaptation; « *il y a une relation évidente entre la manière dont les gens font face à une crise et les opportunités relatives pour construire les capacités locales* » (Lautze, 1997).

L'identification des zones socio-économiques est essentielle mais représente seulement le point de départ. Des différences existent entre les stratégies de survie des ménages et leur capacité à faire face à une crise, et ce, au sein de chaque zone. Nous avons donc besoin de définir des sous-groupes de personnes selon la manière dont les ménages font face à une telle crise (c'est fréquemment, mais pas exclusivement, lié à leur niveau socio-économique). Ces niveaux de sécurité alimentaire sont

17 / Pour un exemple de zone socio économique, reportez-vous à l'Annexe 6 : Zones socio-économiques au Tadjikistan.

18 / Cette courbe est spécifique à chaque contexte, il est donc impossible d'avoir des indicateurs de vulnérabilité standardisés qui pourraient être utilisés systématiquement.

évalués en termes de **vulnérabilités** et de **capacités** (ANDERSON M., 1996).

La première étape est de comprendre la manière dont la communauté fonctionne et les caractéristiques des différents types de ménages. Les facteurs tels que l'économie générale du ménage, les systèmes agricoles, les systèmes de santé, les systèmes d'échange, les systèmes d'entraide, l'économie alimentaire du ménage, les liens intrafamiliaux, et les mécanismes d'adaptation pour des événements particuliers doivent être examinés. Ensuite, le capital dont dispose le ménage, les membres le composant, leurs activités respectives et l'impact direct de la crise sur le ménage sont les facteurs étudiés afin de déterminer les moyens (les capacités) à la disposition de la famille pour réduire les effets néfastes des événements.

La sécurité alimentaire du ménage est établie par la conjonction de la production agricole, la cueillette, la chasse, la pêche, les activités économiques non agricoles et/ou les mécanismes sociaux. L'accès à l'alimentation peut être affecté par divers événements et circonstances. Si les mécanismes de d'adaptation sont épuisés (par exemple, lorsque les sources d'alimentation disponibles à l'état sauvage sont épuisées) les personnes deviennent vulnérables et se retrouvent dans une situation d'insécurité alimentaire. Chaque ménage a sa propre manière de réagir, entraînant différents niveaux de vulnérabilité au sein d'une population vivant la même crise.

Lorsque qu'un ménage a mis en place, en vain, ses stratégies d'adaptation, il entre dans une situation de vulnérabilité chronique. Dans un contexte de plusieurs situations défavorables successives, un ménage mobilise son capital sans être capable pour autant de le réinvestir. Il essaie de faire face, événement après événement, jusqu'à une amélioration de la situation ou l'échec des mécanismes d'adaptation.

L'analyse de la vulnérabilité est essentielle pour déterminer le niveau de sécurité alimentaire d'un ménage. La vulnérabilité / le niveau de sécurité alimentaire d'une population ou d'une famille peut être évalué en comprenant :

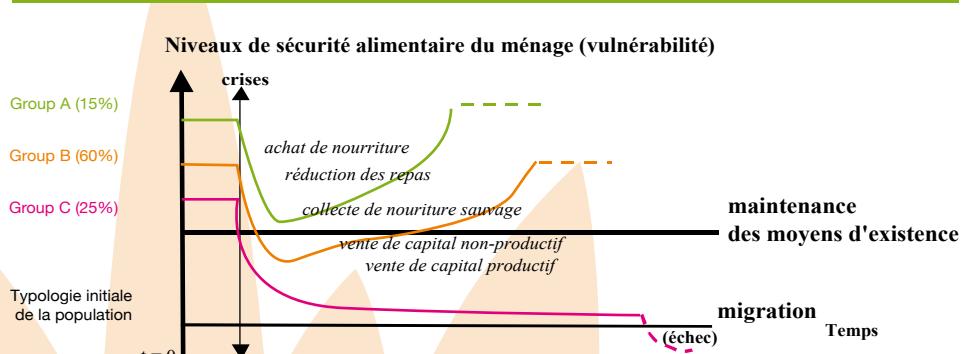
- Les mécanismes d'adaptation développés pour faire face à une crise,
- La réaction d'une population ou d'un ménage face à cette crise.

La discussion au niveau communautaire, montre qu'il y a des groupes de population différents au sein de chaque zone socio-économique, avec des caractéristiques spécifiques pour chacun de ces groupes de population (connexes par exemple aux zones de terres semées, au nombre de bétail gardé, ou aux sources principales de nourriture et de revenus). Ces critères déterminent la capacité de chaque groupe de richesse à faire face aussi bien aux événements négatifs en cours qu'à ceux à venir. Un ou plusieurs groupes de ménages peuvent être définis comme étant vulnérables à l'insécurité alimentaire. En d'autres termes, ils ne sont pas capables de se procurer l'apport alimentaire de base nécessaire (à travers la production, l'achat ou l'échange) et/ou n'ont pas la capacité de faire face aux événements d'une crise.

Comme pour le zonage, l'objectif est de définir les différents sous-groupes de population selon leur degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Les figures 5 et 6 montrent deux situations où trois catégories de ménages ont été identifiées. Ces trois catégories ont été caractérisées d'une part par leur niveau de sécurité alimentaire et d'autre part par la manière dont elles ont été affectées par la crise et dont elles ont réagi face à celle-ci.

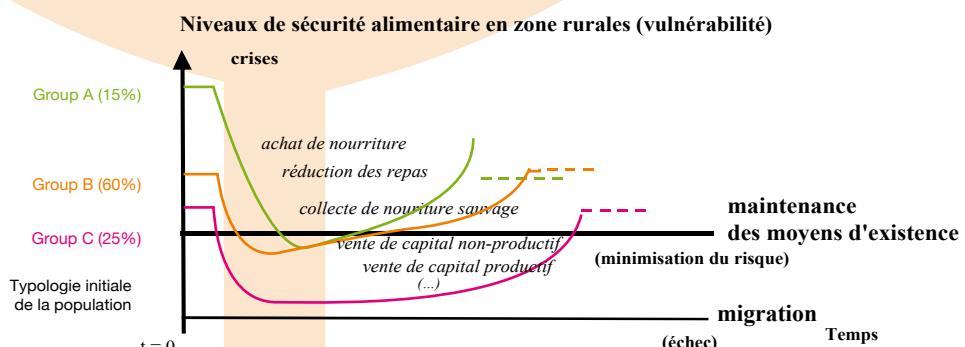
Figure 5 : Schéma montrant la mise en place des mécanismes de réaction des ménages en zone rurale, suite à une crise



Ce schéma illustre la situation la plus « commune » : les ménages avec le niveau de sécurité alimentaire le plus élevé avant la crise (groupe A) ressentent l'impact de la crise d'une manière moins brutale que les autres catégories et réussissent finalement à retourner à leur niveau initial ($t=0$) sans atteindre le point où les membres de cette catégorie ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires. A l'opposé, la catégorie la plus vulnérable (groupe C) échoue avec ses mécanismes d'adaptation (ce qui aurait pu éventuellement être évité par une intervention appropriée).

Le schéma suivant illustre une autre situation dans laquelle les ménages avec le niveau de sécurité alimentaire le plus élevé (groupe A) ressentent un choc de plus grande amplitude que les autres catégories et sont incapables de retrouver leur niveau initial. Les ménages qui, à l'origine, étaient les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire (groupe C), retournent au même niveau bien que plus lentement. Ce type de dynamique a été rencontré après la guerre au Kosovo. Si une évaluation indique une telle situation, alors il est recommandé de cibler prioritairement les populations des deux groupes A et C.

Figure 6 : Autre exemple de mécanismes de réaction mis en place suite à une crise



Le dilemme auquel sont confrontés les ménages est le **choix qu'ils doivent faire entre des besoins alimentaires immédiats à combler et des méthodes à trouver pour une survie à long terme**. Afin de comprendre comment les personnes s'adaptent à une situation de crise, l'évaluation doit contenir une vue d'ensemble de la situation des ménages avant la crise. Cela demande de connaître et de comprendre les moyens d'existence des ménages.

En utilisant la situation normale comme référence, nous utilisons alors les groupes de vulnérabilité pour étudier l'évolution de l'économie de chaque groupe avant/pendant/après la crise. Nous pouvons ainsi découvrir la série de stratégies d'adaptation mises en place en fonction de l'intensité des événements néfastes et du contexte socioculturel et aussi en mesurer l'impact sur les ressources de la population. Il est fondamental de comprendre comment la population a agi pour faire face à la crise et d'analyser l'ordre dans lequel les différents mécanismes d'adaptation et de réaction ont été mis en place (PIROTTÉ C., 1997).

L'identification des stratégies d'adaptation mises en œuvre et leurs conséquences (du court au long terme) doit nous permettre d'une part de mesurer l'intensité de la crise, et, d'autre part, de déterminer quelles interventions, le cas échéant, doivent être recommandées.

Certains mécanismes d'adaptation doivent être confortés et/ou renforcés (par exemple, l'activation du réseau de l'aide mutuelle interne/externe, l'intensification structurée de la production...) ; d'autres, en revanche, sont à décourager à cause des éventuels impacts négatifs qu'ils pourraient provoquer à l'avenir (comme la déforestation) mais pour lesquels il est cependant nécessaire de proposer une alternative.

La typologie doit identifier 3-4 catégories principales de ménages par zones avec les critères qui les différencient.

Exemples:

En ce qui concerne les zones rurales, la typologie va dépendre de :

- la composition de la famille : nombre de membres actifs, hommes/femmes,
- des activités agricoles/ du type d'agriculture, des types de cultures commerciales, de la superficie moyenne, du rendement moyen, des productions,
- du capital disponible (bâtiments, bétails, outils) déterminant la capacité à acheter de la nourriture,
- des activités annexes et de leur importance.

D'une manière semblable, une typologie en zones urbaines utilise le plus souvent les indicateurs suivants :

- taille de la famille, nombre de personnes à charge,
- type d'activités génératrices de revenus formelles et non formelles,
- type de maison, d'ameublement,
- existence d'aide aux familles (au niveau du pays, diasporas),
- sources alimentaires,
- accès aux services de base (électricité, réseau hydraulique, installations sanitaires).

Les informations collectées sont analysées selon les degrés de vulnérabilité, ce qui facilitera la formulation des recommandations et permettra de prendre les décisions. Les programmes d'ACF-IN ciblent les plus vulnérables et ont pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire au présent et à l'avenir. Ils cherchent également le plus possible à constituer un système d'aide aux mécanismes positifs que la communauté a mis en place.

Enfin, la synthèse réalisée montrera les différentes catégories de la population, leur proportions relatives et surtout les critères permettant de les identifier.

Ces critères, et la capacité de changement entre les groupes de vulnérabilité, aideront à constituer la référence initiale pour surveiller l'évolution de la situation. Ils serviront également à l'identification finale des bénéficiaires (ciblage) pour une intervention future éventuelle, sur base des besoins mis en évidence.

■ II.2.2.3 La prise en compte du temps dans l'évaluation de la sécurité alimentaire

La dimension temporelle est illustrée en comparant les années (bonne, moyenne, mauvaise), les variations de saisons (séries de calendriers) et la situation avant et après la crise.

Comme il a déjà été mentionné, l'évaluation de la sécurité alimentaire donne une représentation d'une situation donnée, à un temps donné. Il est donc nécessaire de placer la situation en cours dans le temps, de la dater, pour mieux appréhender les risques et les niveaux de vulnérabilité. Cet exercice peut s'effectuer en utilisant une variété d'outils, notamment les calendriers saisonniers, les calendriers d'événements et les entretiens avec les anciens du village.

Le point de départ est d'abord de déterminer la situation actuelle avec la population et ensuite de demander si cette situation est constante toute l'année ou s'il y a des mois ou des saisons qui sont plus ou moins difficiles en matière de sécurité alimentaire. Après avoir déterminé les saisons les plus stables et les saisons d'insécurité alimentaire, le même procédé peut être utilisé pour déterminer l'année actuelle comparée aux années passées. Il faut demander à la communauté si la situation actuelle est « normale », « meilleure » ou « pire » qu'une année moyenne. Si la réponse est meilleure ou pire, il faut alors demander à la communauté en quoi la situation diffère et identifier les facteurs déterminants pour définir les années moyennes, bonnes et mauvaises.

III. CONCLUSION D'UNE ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les différents éléments recueillis au niveau des zones socio-économiques et au niveau du groupe fournissent un bilan général de la situation au **moment de l'évaluation** et identifient les points forts et les points faibles affectant la sécurité alimentaire de la population.

- Cela nous permet d'établir un ordre de classement parmi les zones ; une courbe du risque est réalisée en prenant en considération la situation politique, les ressources naturelles et les activités économiques ainsi que les aspects démographiques qui peuvent limiter l'accessibilité de la nourriture aux populations.
- De la même manière, le classement des groupes de vulnérabilité résidant dans chaque zone est effectué en faisant l'inventaire des ressources (capital, main d'œuvre) disponibles et des facteurs de risque (absence de capital, forte dépendance/faible autonomie) chez les différents groupes identifiés.
- Nous considérons la dimension temporelle :
 - À l'échelle de la crise : du temps $t=0$, **avant** la crise, lorsque les différents indicateurs sont au **niveau de référence** ;
 - À l'échelle des saisons, prenant en compte les variations de ces indicateurs pendant toute l'année.
- L'information peut finalement être illustrée dans une matrice, avec les différents types de ménages en ligne et les différentes zones socio-économiques en colonne, représentant ainsi le classement selon une échelle de vulnérabilité différentielle. Ce schéma nous permet d'avoir une vue d'ensemble rapide de l'analyse de la situation.

Figure 7 : Classification de la vulnérabilité selon les zones socioéconomiques et la typologie de la population

TYPOLOGIE DE LA POPULATION	ZONES SOCIO-ÉCONOMIQUES			
	Z1 (zone la plus vulnérable)	Z2	Z3	Z4
T1 (catégorie la plus vulnérable)				
T2 (catégorie intermédiaire)				
T3 (catégorie en situation de sécurité alimentaire)				

(Grünewald, 2000)

Le livre *Évaluation et surveillance de la sécurité alimentaire* présente les détails des méthodes et des outils qui peuvent être utilisés pour développer le classement de la vulnérabilité et donne également des exemples concrets.

Le degré d'analyse réalisé au terme de l'évaluation initiale dépend bien entendu du temps disponible, du contexte et des objectifs initiaux. Il est évident que dans de nombreuses situations, l'urgence des besoins, les conditions d'accès aux populations et l'insécurité ne permettent pas de faire des évaluations aussi approfondies que nous le souhaiterions. Par conséquent, il est nécessaire de construire **un certain nombre d'hypothèses de travail** qui seront confirmées ou non par la suite par le système de surveillance de la sécurité alimentaire.

Les résultats du système de surveillance tout comme le suivi du programme doivent permettre de réviser les hypothèses, les choix correspondants, et d'adapter les actions en conséquence.

Par conséquent, il n'existe pas de méthodes universelles. C'est seulement à travers la synthèse et la comparaison des différentes évaluations que nous pouvons estimer la pertinence et la faisabilité d'une action et décider de sa mise en œuvre.

IV. RECOMMANDATIONS – PROPOSITIONS D'Actions SUITE À L'ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le processus d'évaluation / de diagnostic est mené pour aboutir à des recommandations d'actions pertinentes.

Une fois l'analyse complétée, plusieurs types d'actions sont possibles, il est donc nécessaire de :

- Choisir les zones où auront lieu les actions, selon les niveaux de vulnérabilité identifiés, en considérant les besoins couverts par les autres acteurs et/ou en vérifiant qu'ACF-IN est en mesure d'assurer cette action partout.

- Faire une hiérarchie des thèmes selon une stratégie opérationnelle, basée sur les connaissances institutionnelles et selon les besoins couverts par d'autres acteurs.
- Identifier les alternatives possibles d'actions : quel type d'intervention ? Pour quels groupes de population ? Comment sont-ils identifiables ?

- Revoir la situation en prenant en compte le principe de « non nuisance¹⁹ » (les possibilités de manipulation et de l'utilisation de l'aide humanitaire à des fins politiques représentent les risques maximum de nuisance).
- Prendre une décision, s'il y a lieu, sur des interventions à entreprendre.
- Définir un cadre de suivi et d'évaluation.
- Définir une stratégie de sortie (« les conditions » c'est-à-dire, le niveau à atteindre – pour l'arrêt ou l'évolution de l'aide) et de transfert²⁰ à d'autres acteurs.
- Imaginer les différents scénarios possibles concernant l'évolution de la situation et, en même temps, les actions à entreprendre dans chacun des cas.

19 / « La non nuisance » fait référence au principe qui assure qu'aucune action ni programme mis en œuvre n'ait d'impact négatif ou nocif pour la population ou l'environnement.

20 / Le concept du transfert d'un projet ou d'une activité peut faire partie d'une stratégie de retrait progressif ou de sortie qui assure la continuité des activités par d'autres acteurs plus permanents (locaux, gouvernementaux ou internationaux).

Chapitre 3

SURVEILLANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE



© J.Langevin/Deafline - Somalie

Synthèse

- Les systèmes de surveillance tiennent compte du suivi de l'évolution de la situation afin d'améliorer la compréhension du contexte et de l'impact que les changements ont sur les populations.
- Les systèmes de surveillance doivent produire des rapports réguliers, servant ainsi d'outils précieux et pratiques pour prendre des décisions et faire du plaidoyer.
- Le suivi du projet est partie intégrante des systèmes de surveillance et peut permettre d'apporter des changements opportuns dans la mise en œuvre du programme si l'évolution de la situation le demande.

I. OBJECTIF ET PERTINENCE DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE D'ACF-IN

L'objectif principal d'un système de surveillance est de **suivre la situation** afin :

→ D'améliorer notre analyse contextuelle et de permettre ainsi une intervention politique et technique appropriée.

Et plus spécifiquement :

→ D'avoir suffisamment d'éléments pour être capable, à tout moment, de placer les programmes dans un contexte global, de confirmer ainsi leur efficacité et de les modifier en conséquence si nécessaire.

→ D'être capable de déceler les améliorations ou détériorations d'une situation afin d'alerter les autres acteurs ou d'intervenir directement (système d'alerte).

La figure 2 détaillée précédemment illustre l'importance du système de surveillance. Au-delà des deux objectifs cités ci dessus, cette surveillance régulière nous permet, en termes de stratégie d'intervention, de contrôler et donc de déterminer si les activités restent nécessaires en tenant compte des conditions requises pour un éventuel désengagement.

Le système de surveillance mis en place par ACF-IN doit être complémentaire des autres systèmes préexistants :

• **A grande échelle** (nationale, régionale, ou internationale), tels que les systèmes d'alerte précoce (SAP) (FEWS: Famine Early Warning System, FIVIMS : *Food Insecurity and Vulnerability Information and Mapping Systems*, FAO SMIAR, AGRISSET...).²¹

Ces systèmes sont des sources d'information uniques, mobilisant des ressources qui nous sont inaccessibles et qui nous permettent de renseigner les aspects « macro » de nos analyses. Les informations macro concernant les données sur le climat (issues de l'interprétation de photos aériennes et satellites), la représentation cartographique des mouvements de la population, etc. sont des indicateurs fondamentaux pour comprendre le contexte donné et définir les stratégies d'intervention. Les systèmes de surveillance d'ACF-IN complètent ces systèmes généraux en prenant en compte l'information existante et en l'enrichissant à un niveau plus micro. Par exemple, la micro analyse permet :

1. L'interprétation des conséquences de conditions climatiques néfastes récurrentes,
2. De surveiller les mécanismes d'adaptation existants à la disposition de la population pour faire face aux événements,
3. D'assister à l'identification des stratégies pour trouver une réponse technique adaptée.

En ce sens, le suivi des indicateurs nutritionnels et de sécurité alimentaire (sources de nourriture, nature des systèmes de production [irrigués vs pluviaux], dépendance à l'aide humanitaire, accès aux zones, niveau de décapitalisation ...) ou le suivi des indicateurs liés aux caractéristiques sanitaires, doit nous permettre de déterminer le type d'intervention le plus approprié pour une zone donnée.

Par notre mandat, nous sommes souvent les seuls opérateurs dans les zones d'intervention, les seuls témoins extérieurs d'une situation dynamique et les seuls collecteurs d'indicateurs décisifs.

Il est donc très important de définir et surveiller des indicateurs, compatibles avec les systèmes déjà en place, mais également adaptés aux situations déjà dégradées dans lesquelles ACF-IN intervient et pour lesquelles utiliser exclusivement le suivi climatique ou macroéconomique se révèle insuffisant.

21 / Cf. les documents d'ACF suivants: Famine Early Warning Systems and response: a diagnosis and compared assessment of the major functioning Famine Early Warning Systems and ACF-IN Food Security Surveillance Guideline Part 1: Background Document, 2005.

- **A l'échelle nationale ou locale**, il est important d'intégrer également les informations collectées par les systèmes institutionnels ou par d'autres agences. L'idée récurrente étant d'éviter la duplication des efforts²² et de coûts structurels existants, d'harmoniser les différents indicateurs et méthodes de collecte, de partager le même niveau d'analyse et d'avoir une compréhension commune de la situation.

Dans certaines situations, il est possible que les méthodes d'analyse de différentes organisations aboutissent à des conclusions différentes, il est donc primordial de s'assurer que l'ensemble des informations disponibles ont été prises en compte et que la coordination avec les autres acteurs est effective.

Par exemple, une augmentation des prix du marché est assez commune quelque soit le contexte. Nous analysons alors la variation du prix en collaborant avec les systèmes déjà en place et nous adaptions l'outil en fonction des attentes de chaque acteur.

En travaillant avec les acteurs locaux, cette approche est, en soi, aussi une manière de commencer à travailler rapidement sur le **renforcement des capacités locales** avec une perspective de pérennisation à long terme : un système de surveillance bien conçu pourrait ainsi toujours être utilisé après le départ d'ACF-IN (surtout pour les programmes de « préparation au désastre »).

II. PROCÉDURES

L'évaluation préalable sert de base à la surveillance de la zone (« surveillance de base »).

De la même façon, trois dimensions – spatiale, temporelle, sociale (capacités des ménages) se retrouvent dans les systèmes de surveillance, menant du « macro » au « micro ».

La surveillance doit être conçue de manière à rester un outil pratique de décisions, faire du plaidoyer et permettre une détection rapide de toute détérioration de la situation. Dans certains contextes, c'est également un outil important pour le témoignage et la protection des populations (plaidoyer).

Le livre *Évaluation et surveillance de la sécurité alimentaire* présente davantage de détails sur :

- les indicateurs à suivre, leurs caractéristiques et unités,
- la méthode et la fréquence des collectes.

III. PRINCIPES D'ANALYSE ET UTILISATION DE L'INFORMATION

L'analyse d'information est l'interprétation d'une combinaison de différents indicateurs. La surveillance doit nous permettre de savoir si la situation, dans son ensemble, s'améliore, se détériore ou reste stable.

Idéalement et en théorie, il devrait être possible de définir un **seuil d'alerte**. Ce seuil n'est évidemment pas facile à déterminer parce que le contexte et les stratégies d'adaptation de la population sont complexes. Etablir des seuils permet cependant de réagir, grâce à la collecte d'information, dès la perception d'un changement soudain pour évaluer son impact sur la sécurité alimentaire.

Cette analyse doit être documentée par un rapport de surveillance régulier. **Il faut éviter à tout prix de rassembler les informations sans avoir la capacité de les utiliser ou même sans savoir exactement pourquoi on les rassemble.** Outre les aspects purement méthodologiques liés au type

22 / Lorsque l'on parle de duplication des efforts, on parle aussi bien du travail des différents acteurs humanitaires que de la population locale.

d'indicateurs à collecter et les sources d'information, la conception d'un système de surveillance doit également inclure la méthodologie pour traiter les données, le format du rapport, la fréquence de publication et la **diffusion** du rapport.

L'utilisation de cartes est recommandée pour illustrer l'analyse et l'évolution de la situation et pour illustrer le zonage défini lors de l'évaluation initiale préalable. Un système multidisciplinaire d'information géographique (SIG) peut être développé en coordination avec d'autres départements techniques. Bien que cette technologie présente de nombreux avantages et offre une multitude de possibilités pour l'analyser et l'illustration « multicritères » des cartes, de « simples » cartes peuvent cependant être dessinées si de tels logiciels et expertises ne sont pas disponibles. Les cartes sont, de plus, d'excellents outils pour communiquer et échanger et permettent d'avoir une vision rapide et complète d'une situation et de son évolution.

Il est crucial que l'information soit partagée « verticalement » et « horizontalement », ce qui signifie :
- informer les populations et les structures sollicitées de l'objectif des questions et des résultats de l'analyse lors de la collecte de l'information les informations,
- informer tous les acteurs au même niveau dans la zone (autorités locales, acteurs humanitaires locaux et/ou internationaux),
- informer les autorités « supérieures » (autorités nationales en particulier).

IV. SUIVI, ÉVALUATION, IMPACT DES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les étapes du suivi et de l'évaluation font partie intégrantes du cycle de projet et doivent être intimement liées à la surveillance globale de la situation. Selon le type de programmes mis en place, les outils pour la surveillance et l'évaluation sont spécifiques²³, mais le principe et les objectifs restent toujours les mêmes.

Le suivi (monitoring) concerne directement les activités en cours. Il est constamment réalisé, tout au long de l'intervention.

Il est conçu pour évaluer quotidiennement la progression du programme et plus particulièrement le degré de réalisation des objectifs spécifiques fixés (ex : nombre de bénéficiaires ayant réellement reçu la ration, respect du planning de distributions, contrôle qualité ...).

Sa régularité nous permet de recentrer, adapter ou améliorer l'action si nécessaire.

Au-delà de ces objectifs prédéfinis, il faut également être attentif aux **effets potentiels, non anticipés, positifs et négatifs**, du projet. En effet, même si l'approche a suivi toutes les étapes recommandées, de la formulation à la mise en œuvre, le programme peut avoir des impacts inattendus qu'il est impératif de considérer dans le cadre du suivi.

Ce système de surveillance doit être mis en parallèle avec la surveillance de la situation globale, qui intègre le suivi de la situation des bénéficiaires. Il faut également évaluer simultanément l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et l'efficacité des choix techniques et des stratégies, adoptés sur la base des conclusions de l'évaluation initiale pour pallier aux besoins de la population. Le suivi « ne doit pas se limiter à savoir « qui a reçu quoi » mais doit viser à évaluer l'apport de l'aide alimentaire dans la relance de la production et de la consommation ...» (PIROTTE C., 1997). Cela implique de réfuter ou de confirmer les hypothèses développées

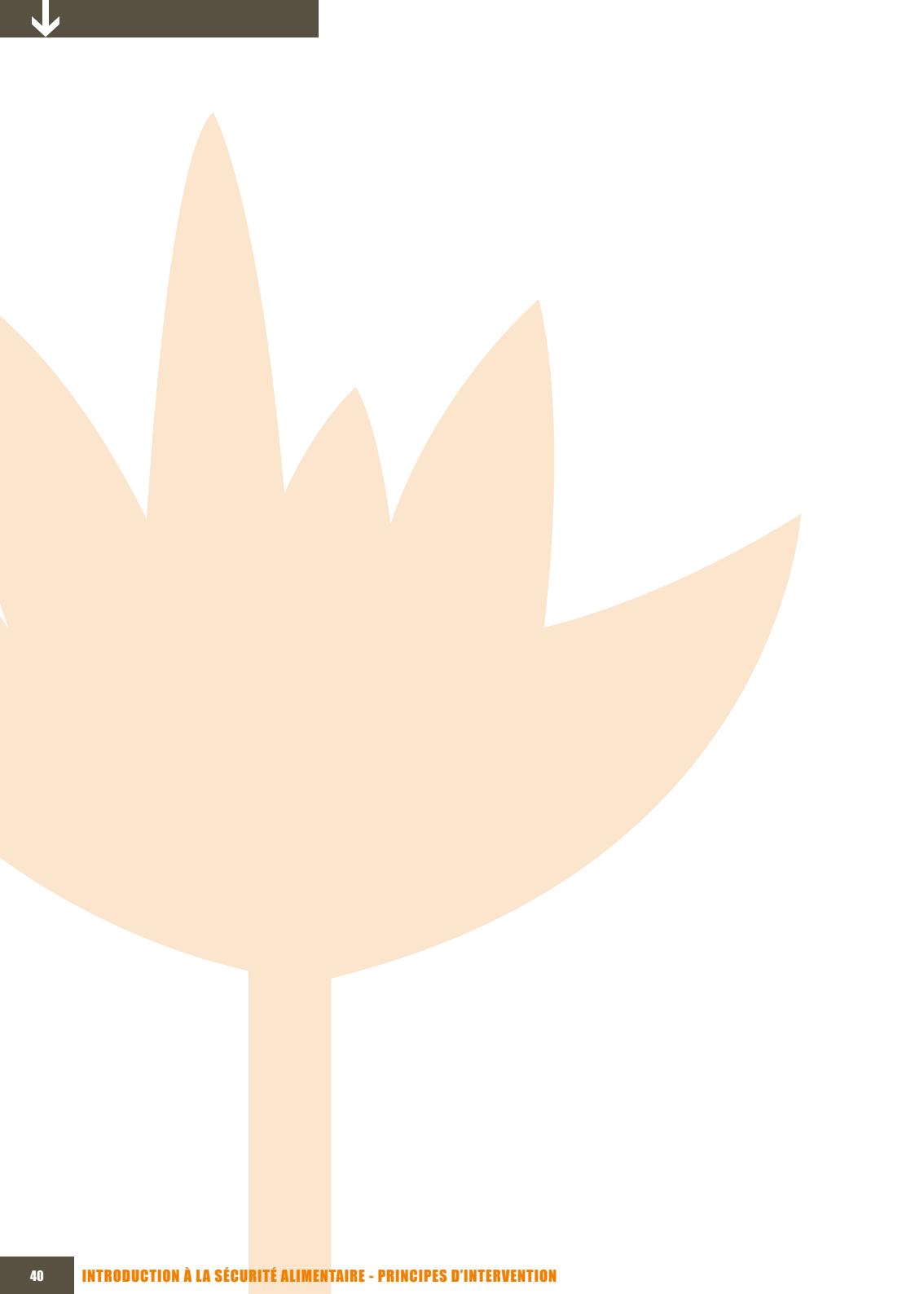
23 / Pour plus d'information sur les outils spécifiques de surveillance et d'évaluation, reportez-vous aux autres livres sur la sécurité alimentaire inclus dans ces séries.

au début, en évaluant comment le programme mis en œuvre répond à l'objectif global fixé, en relation avec l'évolution de la situation. Des informations complémentaires peuvent être apportées à l'évaluation initiale afin de détailler davantage la situation ou d'identifier les changements spécifiques dans le contexte.

Les méthodes de suivi sont définies pendant la conception du programme : les objectifs à atteindre et les indicateurs à suivre (pourquoi, où, comment, avec qui, quand, etc.) doivent être spécifiés au moment de la formulation. Le point de départ est le cadre logique (cf. Analyse du cadre logique), qui est désormais utilisé pour la formulation de la majorité des projets. Ce cadre pose les bases du suivi des objectifs généraux et spécifiques. Il est tout de même nécessaire de définir d'autres indicateurs « internes » pour suivre l'initialisation et la mise en œuvre du programme.

Le suivi du programme permet de vérifier si les objectifs quantitatifs et qualitatifs initialement fixés ont été réalisés et si les indicateurs ont été rencontrés. Ce procédé permet aussi de dégager les leçons de nos erreurs et celles de nos réussites afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de programmes potentiels futurs.

L'évaluation de l'impact doit être considérée de manière plus large et vise à apprécier les effets positifs et négatifs du programme, prévus ou non, sur la population et l'environnement local. Le plus souvent, cela implique de mettre les résultats du suivi en relation avec la surveillance plus globale de la situation. De manière plus rigoureuse, une évaluation externe complète, a posteriori, devrait être faite pour chaque programme, ce qui est malheureusement rarement le cas.



Chapitre 4

ORGANISATION DES PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE



© J. Langevin/Deafulines - Somalil

Synthèse

- Comme tous les autres programmes d'ACF-IN, les projets de sécurité alimentaire doivent intégrer les possibilités / contraintes logistiques et administratives avant de concevoir une activité.
- L'équipe de sécurité alimentaire (personnel expatrié et national) est la clé du succès du programme. Afin d'assurer ce succès, l'équipe doit être correctement recrutée, formée et motivée.
- Tous les programmes de sécurité alimentaire doivent impliquer la communauté à tous les stades du cycle du projet.
- Les capacités locales (personnel, communautés et organisations locales) doivent être renforcées tout au long du déroulé du programme. Au final, ce renforcement des capacités offrira des opportunités de transfert en prévision du retrait de l'aide d'ACF-IN.

Au-delà de la prise en compte nécessaire des aspects techniques pour définir des programmes cohérents et pertinents que nous venons de voir, il y a d'autres facteurs importants à considérer afin d'optimiser la mise en œuvre d'un programme. L'importance de chacun de ces facteurs variera en fonction du type de projet.

I. ASPECTS LOGISTIQUES

La logistique du programme est intégrée à la logistique générale de la mission. Il convient donc de comprendre l'organisation générale et d'intégrer les possibilités et les contraintes, internes et externes, lors de la mise en œuvre de l'activité.

II. ASPECTS ADMINISTRATIFS

Tout comme les aspects logistiques, les questions administratives sont gérées au niveau de la mission et de la base. Afin de garantir une gestion harmonieuse, il est également très important d'intégrer, comprendre et respecter le fonctionnement et de communiquer pour éviter tout problème éventuel.

III. EQUIPE (RECRUTEMENT, FORMATION, SUIVI, MOTIVATION)

L'équipe de la sécurité alimentaire est le pilier du programme. Une gestion saine des ressources humaines est indispensable. Les gestionnaires de projet doivent s'assurer que les équipes soient suffisamment formées pour exécuter le programme efficacement. Ce savoir doit couvrir les aspects techniques, le cycle de gestion de projet, le schéma causal de la malnutrition, les techniques d'information, l'approche communautaire et la gestion des ressources humaines. Les équipes doivent aussi posséder une solide capacité d'analyse objective, en particulier dans le cadre des activités d'évaluation.

Chacun doit partager, connaître et comprendre les objectifs et les contraintes générales. Une petite équipe de qualité est préférable à un nombre important de personnes qui agissent « mécaniquement », sans comprendre tous les enjeux de l'intervention.

L'équipe est le plus souvent multidisciplinaire (selon le type de programme), composée de divers spécialistes avec des expériences différentes, avec des hommes et des femmes d'origine géographique diverse, etc.

Pour plus d'information sur les aspects logistiques, administratifs et les principes de gestion d'une équipe, voir les livres spécifiques de cette série et les « kits logistique et administratif » d'ACF-IN.

IV. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LOCALES DANS LES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE²⁴

La participation communautaire et le renforcement des capacités locales doivent être présents tout au long du cycle de projet. La communauté doit être directement impliquée dans la définition des objectifs du programme, dans la mise en œuvre des activités, dans le suivi et

²⁴ / Pour plus d'informations, voir le document d'ACF-IN 'Community-Driven Participation in Humanitarian Relief'.

l'évaluation du programme. Cette participation est la clé indispensable pour la mise en place de programmes adaptés au mieux aux besoins et aux attentes de la population. Cela permet également de réduire les conflits potentiels ou la jalousie qui peuvent parfois apparaître suite aux activités mises en place. La méthodologie pour permettre cette participation et ce transfert de savoir diffère selon les différentes cultures et traditions d'une population donnée.

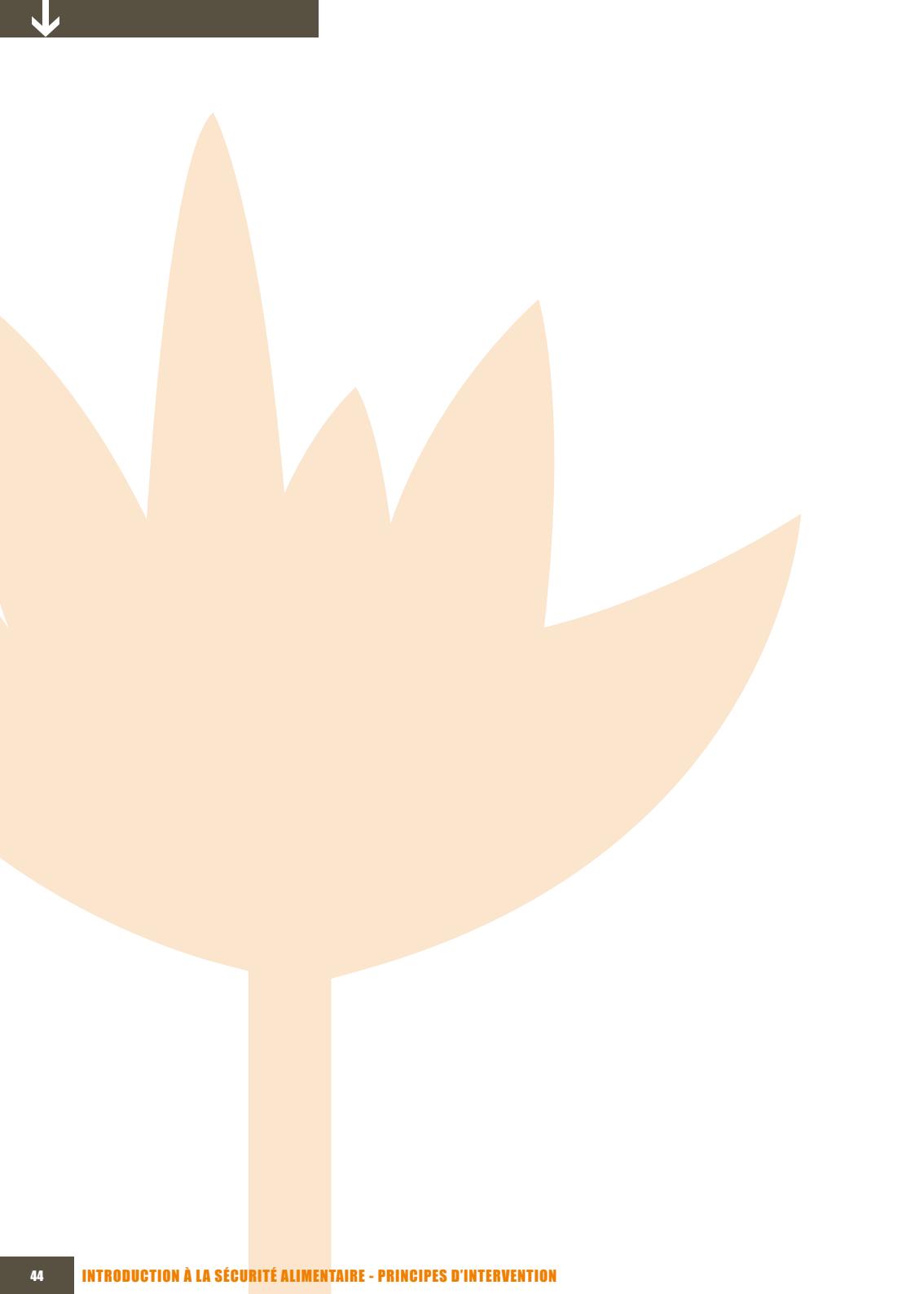
La principale difficulté réside dans le fait qu'en situation d'urgence les capacités de la population de se prendre en charge sont limitées (mais existent !). Par conséquent, cela doit être renforcé rapidement et de manière efficace et toute action ayant pour objectif de développer ces capacités doit être encouragée. Une intervention excessive, malgré les bonnes intentions qui la motive, peut avoir facilement des conséquences nocives à moyen terme qui aboutissent au développement d'une approche prenant en charge et créant de nouvelles formes de dépendance. L'aide d'urgence ne peut pas être réduite à une simple livraison de biens (« trucking ») (PIROTTE C., 1997).

Cependant, il est évident que la démarche participative prend plus de temps, elle est un luxe que la plupart des interventions d'urgence n'offre pas. Une des solutions « immédiate » est probablement, là encore, la communication au sens large, ainsi que la volonté d'une profonde compréhension, un souci permanent et le respect du concept de « non nuisance ».

Pour le désengagement progressif des activités d'ACF-IN, la continuité des activités doit être planifiée. **L'identification de partenaires potentiels doit donc débuter au plus vite.** Même si le transfert n'est pas prévu immédiatement, la collaboration sera d'autant plus productive que les connaissances et les échanges d'informations et de savoir-faire mutuels commencent tôt. Cela a pour résultat de ne pas seulement prendre en compte mais de reconnaître réellement les acteurs présents, la valeur de ce qu'ils apportent et d'intégrer la participation directe des communautés dans tous les aspects du programme, de l'initialisation à l'évaluation. Lorsque l'on choisit les partenaires, locaux ou internationaux, il est important de s'assurer qu'ils partagent les principes fondamentaux, d'ACF-IN surtout ceux concernant la neutralité.

L'objectif des interventions d'ACF-IN n'est pas de mener des projets de développement sur du long terme mais de remédier aux conséquences d'une crise. Cependant, nos connaissances de la région, des populations, etc. acquises au cours des phases d'urgence et de réhabilitation doivent être transmises. Nous ne pouvons envisager de désengagement si les conditions nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire sur du long terme ne sont pas remplies.

Les programmes d'ACF-IN présentent une réelle opportunité d'identifier les capacités locales à un stade précoce, qu'il faut saisir. En fait, l'approche technique multidisciplinaire – nutrition, santé, santé mentale, sécurité alimentaire et eau, assainissement, et hygiène - exige une évaluation globale et une analyse complète du contexte. Les besoins devraient naturellement amener à la (re) construction d'une structure sociale solide : tout programme devrait à ce titre viser à promouvoir les initiatives locales.



Chapitre 5

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES



© ACF - Népal

I. QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Une évaluation de la sécurité alimentaire est l'analyse d'une situation conduisant à l'identification des besoins. Cela implique une compréhension générale du contexte, en identifiant les différentes alternatives possibles et en jugeant de leur pertinence. Une évaluation peut être mise en place avant un programme, afin d'établir une base ou une évaluation préalable. D'autres évaluations peuvent avoir lieu à différents moments du projet et sont plus souvent encouragées lorsqu'il y a des changements importants dans le contexte.

II. COMMENT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AGIT-ELLE EN INTERACTION AVEC LES AUTRES SECTEURS TECHNIQUES ?

ACF-IN utilise une approche multidisciplinaire pour prévenir et traiter la malnutrition, basée sur le cadre conceptuel de la malnutrition²⁵. Cette approche reconnaît que les causes de base et sous-jacentes de la malnutrition peuvent être liées à l'un ou plusieurs des secteurs techniques différents (nutrition, sécurité alimentaire, santé, santé mentale et eau, assainissement et hygiène). Cette reconnaissance est vitale dès le diagnostique initial de la situation et tout au long du programme pour renforcer l'impact des activités et aider à assurer leur maintien.

III. A QUEL MOMENT UN PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DEVRAIT-IL COMMENCER ET SE TERMINER ?

Un programme de sécurité alimentaire devrait démarrer lorsqu'une évaluation atteste clairement que la population n'a pas la capacité d'assurer la sécurité alimentaire des personnes par ses mécanismes d'adaptation et que les besoins ne sont pas rencontrés au travers d'activités existantes mises en place par d'autres acteurs. Le mandat d'ACF-IN n'est pas de remplacer les structures gouvernementales existantes, ou les stratégies d'adaptation de la population, mais d'intervenir lorsque ces stratégies existantes ne permettent plus à la population de vivre dans des conditions de vie convenables.

Une stratégie de sortie doit être constamment envisagée et ce, dès l'évaluation initiale et tout au long du programme. Cette stratégie de sortie garantit que, dès que des conditions convenables sont rencontrées, le retrait des activités d'ACF-IN dans la zone est permis. Ces conditions peuvent être :

- l'établissement de partenariats et le transfert des activités à d'autres acteurs locaux ou internationaux,
- ou une amélioration nette de la situation de la sécurité alimentaire.

Dans certains cas, ACF-IN peut aussi quitter la zone d'intervention car les valeurs de sa charte ne sont plus respectées (indépendance, neutralité, non-discrimination, accès libre et direct aux victimes, professionnalisme, transparence) ce qui compromet notre capacité à assurer le bon fonctionnement de nos programmes et/ou de nos actions et met la population en danger.

IV. QUELS SONT LES CRITÈRES POUR DÉTERMINER LA VULNÉRABILITÉ D'UNE POPULATION ?

Puisque les contextes et les stratégies d'adaptation de chaque pays et de sa population sont différents, il est impossible d'avoir une série d'indicateurs de vulnérabilité standardisés. Les critères doivent être établis avec l'évaluation initiale basée sur la situation avant, pendant et après la crise.

25 / Cf. figure 1



© J.Langevin/Deadlines – Somalie



© ACF – Népal



© D. Sauveur/Vu - Afghanistan

SCHÉMAS

Figure 1	Cadre Conceptuel de la malnutrition	16
Figure 2	Mécanismes d'adaptation dans un contexte rural	18
Figure 3	Causes – Contextes – Interventions	20
Figure 4	Cycle de projet	22
Figure 5	Schéma montrant la mise en place des mécanismes de réaction de ménages en zone rurale, suite à une crise	30
Figure 6	Autre exemple de mécanismes de réaction mis en place suite à une crise	30
Figure 7	Classification de la vulnérabilité selon les zones socioéconomiques et la typologie de la population (Grünewald, 2000)	33

TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de l'insécurité alimentaire, de la crise alimentaire et de la famine	12
Tableau 2	Typologie des activités de sécurité alimentaire	21
Tableau 3	Objectifs de la gestion du cycle de projet	23

ANNEXES

Annexe 1	Abréviations	48
Annexe 2	Glossaire de mots clés	49
Annexe 3	Questions clés pour l'analyse de la malnutrition et de ses causes	51
Annexe 4	Descriptions de poste en sécurité alimentaire	53
Annexe 5	Charte des principes d'Action contre la Faim	56
Annexe 6	Zones socio-économiques au Tadjikistan	57

ANNEXE 1 : ABRÉVIATIONS

ACF-IN	Action contre la Faim International Network
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
LEZ	Livelihood Economy Zone (Zone socio-économique) ²⁶
LFA	Logical Framework Analysis (Analyse du Cadre Logique)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCM	Project Cycle Management (Gestion de cycle de projet)
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIG	Système d'Information Géographique

26 / LEZ, LFA, NCA et PCM sont les abréviations anglaises, utilisées plus fréquemment que celles en français

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE DE MOTS CLÉS

Activités génératrices de revenus : Tout type d'activité qui permet à une personne ou un ménage de générer des revenus. Les activités génératrices de revenus sont importantes pour la pérennité et l'amélioration de l'accessibilité aux besoins de premières nécessités.

Aide alimentaire : Rendre les denrées alimentaires disponibles et accessibles à une population donnée, en terme de qualité et quantité, afin d'éviter la malnutrition et les maladies.

Analyse de cadre logique : L'analyse de cadre logique est un outil de planification de programme. Il présente, sous forme de matrice, la relation entre les objectifs généraux du programme, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités. Pour chacun d'entre eux, il est spécifié : les indicateurs vérifiables objectivement, les sources de vérification, et les suppositions ou facteurs externes. Les intrants (coûts et ressources) sont également inclus dans la matrice.

Le cadre logique sert de base pour la demande de financement.

Analyse causale : Dans une analyse causale, on part de l'identification d'un problème, puis des causes du problème, puis des causes des causes et ainsi de suite. Le résultat donne un « arbre à problèmes », qui présente la suite logique des causes et des effets. Une solution ou un objectif est attribué à chaque cause. Cette méthode est utilisée pour définir les stratégies d'intervention (elle peut être utilisée pour une analyse d'un cadre logique par exemple).

Base de données : Un tableau qui agence différentes données concernant une variable ou une entité spécifique.

Évaluation : Enquêtes périodiques sur un projet (à mi-parcours et à la fin). Elles mesurent la pertinence, l'efficacité, l'effectivité et la pérennité du projet selon ses objectifs.

Évaluation d'impact : Étude qui mesure la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés et détermine les effets positifs et négatifs des activités.

Évaluation préalable : Étude initiale qui analyse la situation et identifie les besoins d'une population; cela implique une compréhension du contexte global en identifiant les différentes alternatives possibles et préjugeant de leur pertinence. L'évaluation préalable sert de repère pour déterminer l'évolution de la situation.

Gestion de cycle de Projet : Il comprend les différentes étapes d'un projet : programmation, identification, formulation, financement, mise en œuvre et évaluation. Le cycle de projet est une approche qui vise à améliorer sa gestion en utilisant différents outils (tels que les analyses causales du cadre logique, les techniques de suivi et d'évaluation, etc.).

Indicateur : Une mesure qui montre les changements ou les résultats d'une activité observée (Euroaid, 2002).

Institution : Organisation publique qui propose des services sociaux. C'est un établissement qui aide les populations vulnérables (socialement, psychologiquement, ou physiquement). Ce sont par exemple les écoles, les orphelinats, les centres de soins, etc. Cette définition est particulièrement valable pour les pays qui ont un système de protection sociale d'état (ex : pays socialistes, ou anciennement communistes en Europe de l'Est).

Intervention monétaire : Trois catégories d'intervention monétaires existent:

- argent contre travail quand un bénéficiaire travail en échange d'argent,

- quand les bénéficiaires reçoivent de l'argent directement, par un transfert ou lors d'une distribution,
- via un bon d'achat qu'ils peuvent échanger contre des biens définis,

Les interventions monétaires deviennent largement répandues dans les programmes humanitaires.

Projet SPHERE : Projet ayant pour but de déterminer les standards minima pour toute intervention humanitaire (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple :

- Les besoins nutritionnels minimums sont de 2100 kilocalories par personne et par jour,
- La population a accès à une alimentation adéquate et appropriée ainsi qu'aux biens non alimentaires d'une manière qui assure leur survie, les protège de l'érosion de leurs avoirs et soutiennent leur dignité,
- L'accès à l'eau utilisée pour boire, pour cuisiner, et pour l'hygiène personnelle est d'au moins 15 litres par jour et par personne, etc.

Sécurité alimentaire : La sécurité alimentaire est assurée lorsque toutes les personnes ont, à tout moment, accès économiquement, socialement et physiquement à une nourriture en quantité et qualité suffisante, qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs régimes alimentaires leur permettant de mener une vie active et saine. La sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application de cette définition au niveau de la famille, avec une attention portée sur chacun des individus composant le ménage (FAO, 1996).

Stratégie de sortie : Stratégie qui établit les différentes étapes pour terminer progressivement un projet ou fermer une mission. Cela peut engendrer l'arrêt complet des activités ou leur transfert à une autre agence (autre ONG, autorités locales, organisation internationale, etc.).

Suivi : Le suivi est un processus continu de collecte de données et de leur analyse, qui prend place dès lors que le projet est mis en œuvre. Il se base sur des indicateurs qui sont relevés régulièrement. Le progrès observé est comparé aux résultats et activités attendus afin d'identifier les actions d'ajustement nécessaires.

Surveillance : Suivi et analyse de la situation en sécurité alimentaire (et du statut nutritionnel) de la population / zone ciblée et partage des conclusions / recommandations afin de permettre aux décideurs de définir des stratégies de sécurité alimentaire et des solutions opportunes. (ACF-IN, 2005).

Système d'Information Géographique (SIG) : Un système qui combine un programme informatique de cartographie avec une base de données et des informations géographiques afin de faire une carte sur un sujet particulier. Cela peut être fait pour toutes sortes de données (ex : taux de malnutrition par région ou quartier, types de ressources par région, etc.).

Système de Positionnement Géographique (GPS : Geographic Positioning System) : Le SPG est le dispositif qui donne la latitude et la longitude exactes d'un site particulier. Il est utilisé pour la navigation et la cartographie (par exemple, dans le SIG).

ANNEXE 3 : QUESTIONS CLÉS POUR L'ANALYSE DE LA MALNUTRITION ET DE SES CAUSES (HELEN & JASPER 1995)

1. Statut nutritif

Quelle est la variation géographique et saisonnière de la malnutrition ? Quels autres problèmes de nutrition se produisent sur une base saisonnière ? Quelles sont les caractéristiques démographiques, sociales, économiques des enfants/ménages mal nourris ?

2. Consommation alimentaire inadéquate

• Consommation alimentaire des ménages

Quels types de nourriture les personnes consomment-elles ? La diversité nutritionnelle du régime alimentaire est-elle adéquate ? Comment la quantité et la qualité de l'alimentation varient-elles en fonction des saisons ? Est-ce approprié ?

• Consommation alimentaire des enfants

Les enfants reçoivent-ils du colostrum ? Les enfants sont-ils exclusivement nourris au sein de la naissance à 6 mois ? Quelles sont la quantité et la qualité du sevrage alimentaire ?

3. Maladie

Quelles maladies sont répandues à différents moments de l'année ? Vérifier s'il y a eu une irruption de rougeoles, de choléra, de diarrhées, etc. qui a pu affecter les statuts nutritionnels de façon importante.

4. Sécurité alimentaire des ménages

• Définition des zones socio-économiques et des groupes socio-économiques

Quelles sont les variations géographiques du capital des personnes ? Qui sont les riches, la classe moyenne, les pauvres au sein des zones socio-économiques, selon ce qu'ils font et ce qu'ils gagnent ? Quel pourcentage de ménages y a-t-il au sein de chaque groupe ? Comment les ménages passent-ils d'un groupe à un autre ?

• Circulation spatiale des biens et de la main d'œuvre

Quelles sont les mouvements de biens et de la main d'œuvre au sein des zones socio-économiques et dans des zones en dehors des zones socio-économiques ?

• Sources de nourriture...Facteurs influençant la production agricole

Quels sont les systèmes de production essentiels ? Quelles sont les stratégies d'adaptation et les différentes sources de nourriture disponible pour chaque système de production ? Comment le cycle saisonnier des activités affecte-t-il la sécurité alimentaire des ménages et la composition de leur alimentation ?

• Sources de revenus

Quelle est l'importance relative des différentes sources de revenus et leurs variations saisonnières ?

• Dépenses des ménages

Quelle est l'importance relative des différences de dépenses et leurs variations saisonnières ?

• Risques et vulnérabilité aux événements passés/futurs... et stratégies d'adaptation

Quels événements (sécheresse/inondations/guerres ...) ont eu lieu récemment ou sont susceptibles d'arriver dans le futur qui ont affecté/affectionneront la capacité pour les ménages d'acquérir de la nourriture adéquate et des revenus ? Quel impact ont-ils eu / auraient-ils sur la nourriture et les revenus des ménages ? Quelles stratégies d'adaptation les ménages ont-ils adoptées / seraient-ils susceptibles d'adopter en réponse à ces événements ? Quel succès ont rencontré / rencontreraient ces stratégies en compensation du déclin de la nourriture et des revenus ? Quel a été/serait l'impact net de ces événements, une fois le succès des stratégies d'adaptation pris en compte ? Quels ont été / seraient les coûts de leurs stratégies pour les ménages ?

5. Prise en charge sociale et environnement

Quel est le niveau d'éducation des mères ? Les mères ont-elles suffisamment de temps pour prendre

soin de leurs enfants ou ont-elles d'autres exigences importantes à remplir ? Quels facteurs déterminent cela ? Quelles croyances et pratiques sont associées à l'alimentation pendant la grossesse, lorsque l'enfant est malade, lorsque la mère est malade ? Quelles croyances et pratiques sont associées à la socialisation de l'enfant, rôles et développement ? Quelle aide sociale et quels systèmes de soins pour enfants existent au sein de la famille et de la communauté ? Quels facteurs déterminent l'accès à ces systèmes ?

6. Santé publique et hygiène

- **Accès à l'eau potable**

Quelles sont les principales manières (et les variations saisonnières) que les ménages utilisent pour acquérir de l'eau potable ? La qualité et la quantité de l'eau sont-elles suffisantes ? Y-a-t-il eu des événements récents inhabituels (qui ne sont pas liés aux variations saisonnières) qui ont affecté la capacité des personnes à obtenir de l'eau potable de bonne qualité ?

- **Accès aux installations d'assainissement adéquates**

Quels types d'installation d'assainissement sont disponibles ? La quantité et qualité des installations sont-elles suffisantes (nombre de personnes les partageant, distance de la maison, retrait des déchets, etc.)

- **Environnement de vie**

Dans quels types d'habitation vivent les personnes ? Quelles sont les quantités et qualités des maisons (surpeuplement, toiture, ventilation, etc.) ?

- **Accès aux services de santé**

Quels sont les principaux facteurs environnementaux qui contribuent aux maladies (niveau de précipitations, réserves d'eau, assainissement, habitation inadéquate, conditions de chaleur, de sécheresse, et de poussières, entassement) ? Comment les services de santé locaux sont-ils adaptés, en terme de couverture d'immunisation, de disponibilité des médicaments, de personnels formés à l'utilisation rationnelle des médicaments, coûts réalistes des services, accès aux structures ? Comment ces services ont-ils été affectés par la guerre, troubles civils ou autres événement clés ?

7. Priorités locales, infrastructure, idéologies, ressources

- **La vision des personnes locales et leurs réponses à l'épisode actuel d'insécurité alimentaire**

Quelles sont leurs préoccupations et priorités immédiates ? Comment voient-elles la situation actuelle par rapport aux épisodes passés d'insécurité alimentaire ? Considérer les vues des différents groupes : fermiers pauvres, fermiers riches, pêcheurs, nomades, fermiers avec du bétail, travailleurs temporaires, travailleurs à plein temps, artisans, travailleurs d'usine, indigents, urbains pauvres. Distinguer entre les priorités de ces groupes, celles des hommes et celles des femmes.

- **Ressources**

Quels types de ressources sont disponibles (financières, organisationnelles et humaines) ? Une pénurie de ressources organisationnelles (administration civile et sociale, réseau de transport, systèmes de santé) entrave sévèrement l'exécution. Elles peuvent avoir été détruites suite à la guerre ou déteriorer au point de s'effondrer par négligence de long terme. Des ressources financières supplémentaires peuvent être nécessaires pour renforcer les institutions faibles et apporter la formation nécessaire et l'aide au personnel.

- **Contexte politique**

Quelles sont les principales divisions politiques ? Qui sont les groupes les moins puissants ou ayant le moindre accès aux ressources ? Y-a-t-il des groupes opprimés ou discriminés et si oui comment et pour quelles raisons ? Comment ces tendances se sont-elles développées au cours des dernières années ? Quelles sont les sensibilités politiques localement, nationalement et internationalement ? Y-a-t-il des groupes qui profitent de la situation et si oui comment ? Comment le programme devrait-il être ciblé ou comment les interventions peuvent-elles mises en œuvre pour que les plus vulnérables en profitent ?

ANNEXE 4 : DESCRIPTIONS DE POSTE EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

TITRE DU POSTE :
RESPONSABLE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

#1

Pays : INDONESIE
Base : Nord Moluques

Description des responsabilités principales :

Définition des besoins dans le nord de la province des Moluques, identification et inscription des bénéficiaires et mise en place, coordination et évaluation des distributions d'urgence de nourriture et produits d'hygiène.

Activités:

- Évaluer et identifier les besoins de la population déplacée par un conflit armé (utiliser des procédures d'évaluation qualitative et quantitative pour identifier et établir un profil des bénéficiaires, leurs réponses au déplacement et leurs besoins restants) ;
- Coordonner et vérifier l'inscription des bénéficiaires identifiés (constituer et former les équipes, superviser et valider le processus d'inscription) ;
- Établir les chaînes de distributions appropriées en collaboration étroite avec les équipes d'ACF-IN et les autres acteurs dans la région (établir des liens étroits avec les autorités locales et les autres ONG et mettre en place des comités de distribution) ;
- Organiser les distributions ;
- Assurer le suivi et évaluer les distributions (identifier et former les équipes pour le suivi post-distribution et des paniers alimentaires en tenant compte des évaluations continues de la situation en sécurité alimentaire des bénéficiaires. S'assurer que les procédés de ciblage et de distribution s'ajustent constamment selon cette information) ;
- Assister le chef de mission dans la compréhension et le développement de la situation actuelle de la sécurité alimentaire ; présenter une analyse de l'impact possible de cette situation sur les interventions futures d'ACF-IN dans la région (synthétiser les rapports d'évaluation et de suivi et discuter de leurs implications et réponses possibles).

Description des responsabilités principales :

Basé à Tbeng Mearchey dans la province de Preah Vihear, il s'agit de superviser la fin d'un programme d'aménagement d'agriculture mixte, financé par la communauté européenne. Le programme répond aux besoins immédiats des ménages (combler le manque de nourriture en donnant de la nourriture contre travail (Food For Work) à travers la construction de routes, de digues et de passages hydrauliques, fournir de l'eau potable) mais vise prioritairement à renforcer les capacités pour maintenir la sécurité alimentaire (distribution de petits cochons subventionnés, de semences et d'outils pour les saisons humides et sèches, élevage de poissons, développement des compétences, éducation, aide à l'organisation etc.). Les activités de formation et de renforcement des capacités complètent le programme.

Activités:

- superviser les 6 derniers mois du programme actuel d'agriculture mixte (23 villages) ;
- préparer et mettre en œuvre le prochain programme (plus probablement) dans les districts de Chom Khsan et Koulen ;
- prendre en charge les aspects agronomiques du programmes (production de poissons et petits cochons, légumes de saisons sèches et humides, suivi de la réserve de riz, étangs, soutien aux comités de développement des villages, aux chefs de cheptel, aux associations du village et aux spécialistes de production de cultures) ;
- organiser et mettre en place des programmes de formations pour les bénéficiaires et les partenaires ;
- développer et maintenir une coopération rapprochée avec l'équipe des hydrauliciens pour les aspects hydrauliques du programme (digues et passages hydrauliques).

Description des responsabilités principales :

Le responsable de la surveillance de la sécurité alimentaire est responsable de la gestion du programme de surveillance de la sécurité alimentaire au jour le jour dans la province sud. Il s'agit de mener une recherche périodique et ad-hoc sur les déplacés et sur la situation de la sécurité alimentaire comprenant les études de marché, les analyses de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la cartographie de la vulnérabilité et des évaluations de terrain rapides. Les résultats sont consolidés par la production de documents de mise à jour sur la sécurité alimentaire et des rapports spéciaux distribués aux autorités locales et à la communauté humanitaire. Le plaidoyer et le lobbying percutants lors des meetings inter-agences sont des éléments clés de ce poste.

Activités:

- encadrement et formation de l'équipe de surveillance de la sécurité alimentaire de BO (en méthodes de recherches, en rédaction de rapports et de documents d'analyses) ;
- construire l'avant-projet et éditer les rapports spéciaux et les rapports de mises à jour de sécurité alimentaire en coordination avec le personnel national et expatrié de la sécurité alimentaire ;
- participation, plaidoyer et lobbying lors des meetings inter-agences (stratégie avec le coordinateur de la sécurité alimentaire) ;
- entreprendre des évaluations rapides de sécurité alimentaire (lorsque cela est pertinent), une cartographie complète de la vulnérabilité à la sécurité alimentaire pour la province du sud et contribuer au développement de l'analyse de la sécurité alimentaire au niveau national ;
- travailler avec l'équipe de nutrition afin de développer une stratégie de sélection pour l'année suivante ;
- faire une évaluation (à distance) et une analyse de la situation de la sécurité alimentaire dans de « nouvelles régions » (Kono) ;
- développer une stratégie pour des interventions de long terme en sécurité alimentaire dans la province du sud ;
- renforcer les liens entre services (sécurité alimentaire, nutrition, agro, hydro) au niveau de la base.

ANNEXE 5 : CHARTE DES PRINCIPES D'ACTION CONTRE LA FAIM

Action contre la Faim est une organisation non gouvernementale. Privée, apolitique, non-confessionnelle, non lucrative, elle a été créée en France pour intervenir dans le monde entier. Sa vocation est de sauver des vies en luttant contre la faim, la misère physiologique, les situations de détresse qui menacent de mort des hommes, des femmes, des enfants sans défense. Tous les membres d'ACF-IN adhèrent aux principes de cette charte et se sont engagés à les respecter.

Action contre la Faim intervient dans l'une au moins des situations suivantes:

- en cas de crise grave, d'origine naturelle ou humaine, menaçant la sécurité alimentaire ou provoquant une situation de famine,
- en cas de déstructuration du tissu social, lié à des raisons intérieures ou extérieures, plaçant certaines populations dans une situation d'extrême vulnérabilité,
- là où l'assistance humanitaire est affaire de survie.

L'action de l'association se situe alors soit pendant la crise elle-même (intervention d'urgence), soit après (programme de réhabilitation et de relance).

Elle peut aussi intervenir dans la prévention des risques.

Tous les programmes d'Action contre la Faim ont pour finalité de permettre à leurs bénéficiaires de recouvrir le plus vite possible leur autonomie et les moyens de vivre sans dépendre d'une assistance extérieure.

INDÉPENDANCE

De façon à préserver et à conserver sa liberté morale et financière, Action contre la Faim agit en fonction de ses propres principes et ne se détermine en aucun cas en fonction d'intérêts de politique intérieure ou étrangère ou d'un gouvernement, quel qu'il soit.

NEUTRALITÉ

Une victime est une victime. Action contre la Faim œuvre dans le respect d'une stricte neutralité et impartialité politique et religieuse. Elle peut cependant être conduite à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dont elle est témoin, ainsi que les entraves au bon déroulement de sa mission humanitaire.

NON DISCRIMINATION

Action contre la Faim se refuse, dans son action, à toute discrimination de race, de sexe, d'ethnie, de religion, de nationalité, d'opinion ou de classe.

ACCÈS LIBRE ET DIRECT AUX VICTIMES

Action contre la Faim fonde son action sur une exigence de libre accès aux victimes et sur le contrôle direct de ses programmes. Elle se donne tous les moyens pour y parvenir et s'autorise à dénoncer les entraves mises à son action et à agir pour y mettre fin. Elle vérifie aussi l'affectation de ses ressources, afin que celles-ci parviennent bien aux individus en situation précaire auxquels elles sont destinées. En aucun cas, les partenaires avec lesquels elle peut être amenée à travailler ne doivent être les ultimes bénéficiaires de ses programmes d'aide.

PROFESSIONNALISME

Action contre la Faim fonde la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de ses programmes sur des exigences de professionnalisme et sur la capitalisation de son expérience, afin d'optimiser son efficacité et l'utilisation de ses ressources.

TRANSPARENCE

Action contre la Faim s'engage, vis à vis de ses bénéficiaires comme de ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se dorer de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion. Tous les membres d'Action contre la Faim, dans le monde entier, adhèrent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.

ANNEXE 6 : ZONES SOCIO-ÉCONOMIQUES AU TADJIKISTAN

Les régions peuvent être classées en quatre zones : (IA) Montagneuses - absence de pression foncière ; (IB) montagneuses – pression foncière importante ; (IIA) plaines - absence de pression foncière ; (IIB) plaines - pression foncière importante. Les ressources et les déterminants de la sécurité alimentaire sont définis pour chaque zone :

	A. ABSENCE DE PRESSION FONCIERE	B. PRESSION FONCIERE IMPORTANTE
I. MONTAGNES	<ul style="list-style-type: none">* Localisations : Kourgan Tyube Ouest; Khatlon Centre ; Kouliab Est* Principaux types de production : Bétail ; Fruit ; Céréales ; Pommes de terre ; Produits sauvages ; Sylviculture* Disponibilité de Céréales : Moyenne à élevée (>80% du requis par habitant)* Déterminants clés de la sécurité alimentaire : L'absence de pression foncière (>0,2 ha par habitant) compense les productions plus faibles (<1 mt par ha) ; niveaux d'irrigation plus bas (<33% des terres irriguées) ; Bon accès aux pâturages* Risques : Mauvaises récoltes dues à de faibles précipitations, maladie de culture, éboulements de terrain ; dégradation des terres due à la culture de terres à faible rendement* Capacités de production : Capable d'accroître les cultures* Vulnérabilité : Capable de résister à des événements difficiles grâce à la diversité des ressources	<ul style="list-style-type: none">* Localisations : Département de Nurek* Principaux types de production : Energie ; Céréales ; Bétail* Disponibilité de Céréales : Basse (<80% du requis par habitant)* Déterminants clés de la sécurité alimentaire : Forte dépendance aux revenus salariaux ; taux élevé de chômage ; Pression foncière importante (<0,13 ha par habitant) ; Productions plus faibles (<1 mt par ha) ; Faibles niveaux d'irrigation (<33% des terres arables)* Risques : Mauvaises récoltes dues à de faibles précipitations, maladie de culture, éboulements de terrain ; dégradation des terres due à la culture de terres à faible rendement* Capacités de production : Très faible capacité à accroître la production agricole ; l'augmentation du travail dépend des améliorations macro-économiques* Vulnérabilité : Capacité limitée à faire face aux événements difficiles à cause des faibles niveaux de production et des opportunités rares de générer des revenus et de la nourriture
II. PLAINES	<ul style="list-style-type: none">* Localisations : Kourgan Tyube Sud et sud ouest* Principaux types de production : Coton; Céréales ; Légumes ; Industrie* Disponibilité de Céréales : Moyenne (>80<150% du requis par habitant)* Déterminants clés de la sécurité alimentaire : La pression foncière moyenne (>0,13<0,2 ha par habitant) influence la forte baisse de production (>30% de diminution des niveaux de production) ; Bon accès aux pâturages ; Les ménages sont moins dépendants des activités génératrices de revenus ; Accès réduit aux marchés du aux fermetures des frontières et des persécutions* Risques : Mauvaises récoltes dues aux « vents afghans » ; Insécurité politique* Capacités de production : Possibilité d'accroître la production par la réparation des systèmes d'irrigation* Vulnérabilité : Meilleure capacité à faire face aux événements difficiles que IIB grâce aux niveaux plus élevés de production et aux ressources plus sûres	<ul style="list-style-type: none">* Localisations : Kourgan Tyube Centre et nord ; Kouliab Centre et sud* Principaux types de production : Coton; Céréales ; Légumes ; Industrie* Disponibilité de Céréales : Faible (<80% du requis par habitant)* Déterminants clés de la sécurité alimentaire : Pression foncière importante (<0,13 ha par habitant) signifiant une moindre capacité à compenser la forte baisse des productions (>30% de diminution des niveaux de production) ; Accès limité aux pâturages ; Les ménages sont davantage dépendants des activités génératrices de revenus* Risques : Insécurité politique ; demande réduite de main d'œuvre ; Inondations* Capacités de production : Possibilité d'accroître la production par la réparation des systèmes d'irrigation* Vulnérabilité : Moindre capacité à faire face aux événements difficiles que IIA à cause des faibles niveaux de production et aux ressources plus incertaines

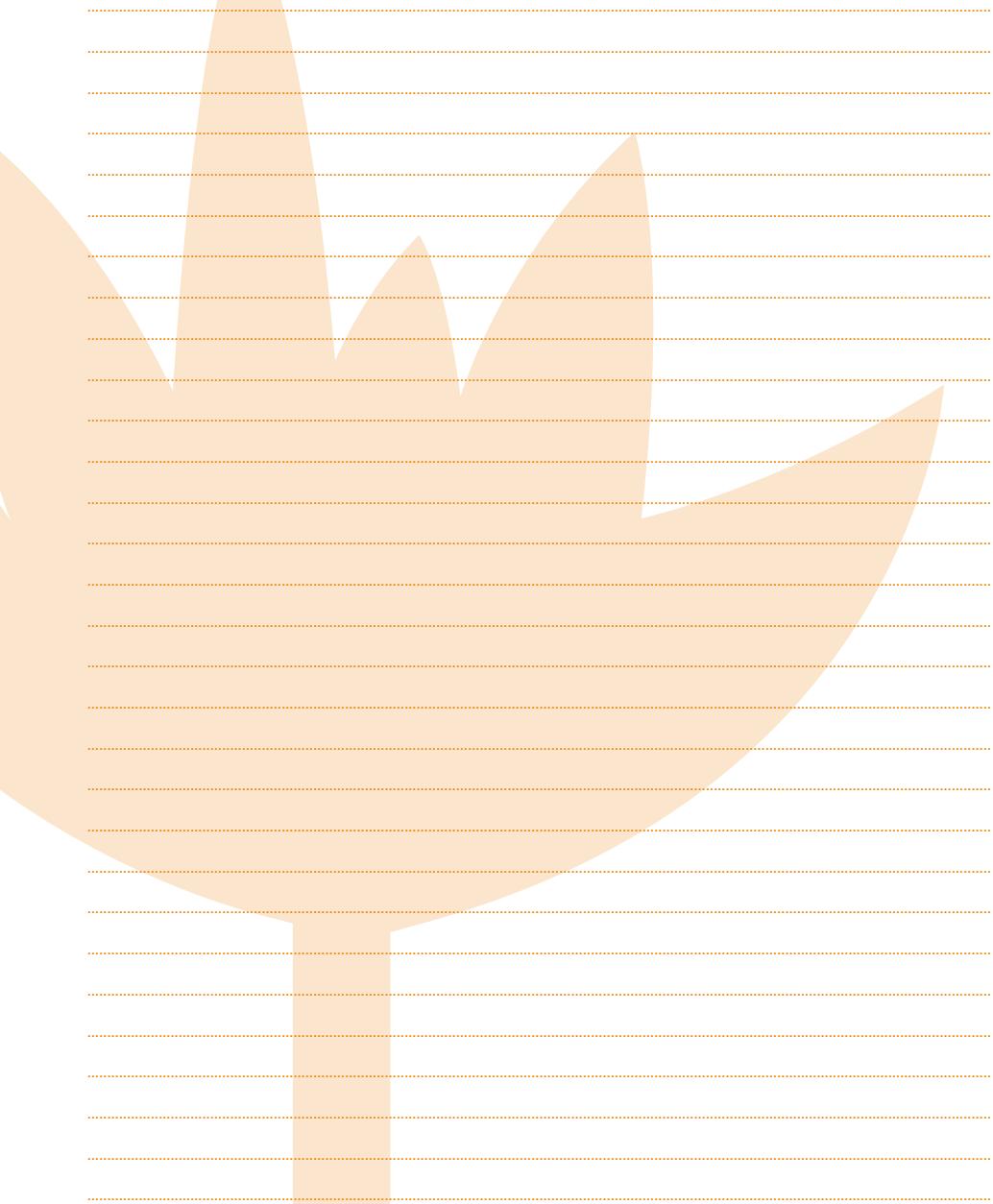
Bibliographie

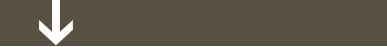
- ACF-IN (2001). An introduction to working in food security – Handbook to accompany a one-week induction course for food security Officers. Document interne.
- ACF-IN (2001). Glossary of key terms – for Joint Technical Training April 2001. Document de travail interne à ACF.
- ACF-IN (2000). Identification des besoins des populations pour une mission exploratoire. Document de travail interne à ACF (ébauche).
- ACF-IN (2005). Technical strategy paper - Action contre la Faim International. Document de travail interne à ACF (ébauche).
- ACF-IN (2006). Cash-based Interventions Position Paper.
- ACF-IN (2006). Community-Driven Participation in Humanitarian Relief Programming.
- ACF-IN (2006). Conceptual Framework of Malnutrition. Document de travail interne à ACF.
- ANDERSON M. (1996). Linking Relief and Development – A manual to Aid in Programming Assistance to Break the Cycle of Disasters and Promote Sustainable Development.
- AUSAID (2003). AusGUIDElines.
- BONNARD P & al. (2002). Report of the food aid and food security assessment : a review of the title II development programme, Food and Nutrition Technical Assistance Project (FANTA).
- DUFFIELD & TAYLOR (2004). Emergency Nutrition Assessment Guidelines for field workers. Save the Children UK.
- EURONAID (2002). PCM Introduction – PCM Course and Background (CDROM).
- EUROPEAN COMMISSION (2004) Aid Delivery Methods. Volume 1 : Project Cycle Management Guidelines.
- GOSLING L. and EDWARD M. (1995). Toolkits : A Practical Guide to Assessment, Monitoring, Review and Évaluation' Save the Children Fund, London
- GRUNEWALD F. (2000). Minutes from the ACF Food Security training. Document de travail interne à ACF.
- HALLAM A. (1998). Evaluating Humanitarian Assistance Programs in Complex Emergencies, Good Practice Review Number 7, Relief and Rehabilitation Network, ODI.
- HODDINOTT J. and YOHANNES Y. (2002). Dietary diversity as a food security indicator. Food and Nutrition Technical Assistance Project (FANTA).
- ITAD ltd (1996). The Logical Framework Approach - A Project Management Tool.
- LAILLER A. (2000). Famine Early Warning Systems and response: a diagnosis and compared assessment of the major functioning Famine Early Warning Systems. Document de travail interne à ACF.
- LAUTZE S. (1997). Saving Lives and Livelihoods – The Fundamental of A Livelihoods Strategy / Feinstein International Famine Center.
- LE NORMAND I. (1996). Food Security training document – Context Analysis. Document de travail interne à ACF.
- MASON F. (2001). Nutritional causal analysis. Document de travail interne à ACF.
- MASON F. & LEATHER C. (2001). Approach to Food Security Assessments – for presentation in Oxford July 2001. Document de travail interne à ACF.
- PIROTTE C. and HUSSON B. (1997). Entre Urgence et Développement – Pratiques Humanitaires en questions / Karthala.
- PIROTTE C. & al (eds). (1999). 'Responding to Emergencies and Fostering Development: the dilemmas of humanitarian aid' Zed Books, London.
- PRESIDENT'S TASK FORCE (1984). Report on the President's Task Force on Food Assistance, Washington, DC.
- PRETTY J. & al (1995). 'Participatory Learning and Action: a trainer's guide'. London: IIED.
- PRUDHON C. and LE NORMAND I. (1999). Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations d'un contexte donné. Document de travail interne à ACF (ébauche).
- PRUDHON C. (1999). Malnutrition in a Crisis Situation- Manual for Therapeutic Nutritional Feeding and Nutritional Programme Planning. ACF/Karthala.
- SCHOENEBERGER H. (2001). Food Security : the thorny path from crisis to Sustainable Development.

Agriculture and Rural Development Volume 8, n°2, p16-19.

- SEAMAN J. & al. (2000). The Household Economy Approach - A resource manual for practitioners. Save the Children Development Manual.
- UNITED NATIONS FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION, (1996) World Food Summit Minutes, Rome (FAO).
- WOLFE W. S. & al. (2000). Building Household Food Security Measurement Tools for the Ground Up, Food and Nutrition Technical Assistance Project (FANTA).
- YOUNG H. & al. (2001). Evaluer la sécurité alimentaire en vue de sécuriser les moyens d'existence dans une situation d'urgence. Dossier Thématique n°36. ODI / Réseau des Pratiques et Politiques Humanitaires.
- YOUNG H. and JASPERS S. (1995). Nutrition Matters: People, Food and Famine.

NOTES





Conception graphique : Séverine Béchet, www.studiosbdesign.com

Photo de couverture : © J. Goldstein – Liberia

Achevé d'imprimer en janvier 2008 sur les presses de l'Imprimerie Moselle Vieillemand, La Prairie de Villebon, 91140 Villebon sur Yvette

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print

Dépôt légal : janvier 2008

© Action contre La Faim, 2008 - 4, rue Niepce 75014 Paris

Pour nous soutenir, consultez notre site : www.actioncontrelaufaim.org



ACF - INTERNATIONAL NETWORK

CANADA

7464 rue St-Denis
Montréal, QC, H2R 2E4 Canada
E-mail: info@actioncontrelafaim.ca
Tel: (514) 279-4876
Fax: (514) 279-5136
Web: www.actioncontrelafaim.ca

ESPAGNE

C/Caracas 6, 1º
28010 Madrid, España
E-mail: ach@achesp.org
Tel: 34 91 391 53 00
Fax: 34 91 391 53 01
Web: www.accioncontraelhambre.org

ETATS-UNIS

247 West 37th, Suite #1201
New York, NY 10018 USA
E-mail: info@actionagainstthunger.org
Tel: 212-967-7800 Toll free : 877-777-1420
Fax: 212-967-5480
www.actionagainstthunger.org

FRANCE

4 rue Niepce
75014 Paris, France
E-mail: info@actioncontrelafaim.org
Tel: 33 1 43 35 88 88
Fax: 33 1 43 35 88 00
Web: www.actioncontrelafaim.org

ROYAUME-UNI

First Floor, rear premises,
161-163 Greenwich High Road
London, SE10 8JA, UK
E-mail: info@aahuk.org
Tel: 44 208 293 6190
Fax: 44 208 858 8372
Web: www.aahuk.org

